SAINT PAIR MAG

SAINT PAIR MAG I 70 I HIVER 2020

La revue de la Ville de Saint-Pair-sur-Mer

sommaire

édito 3

cadre de vie 4

travaux, environnement 6

urbanisme 10

social 12

éducation 16

culture 21

vie associative 25

activité commerciale et artisanale 26

numérique communication 3

correspondants de quartiers 28

finances 32

gouvernance et santé 33

commissions GTM 33

sport 34

minorité municipale 34

avis pratique 35

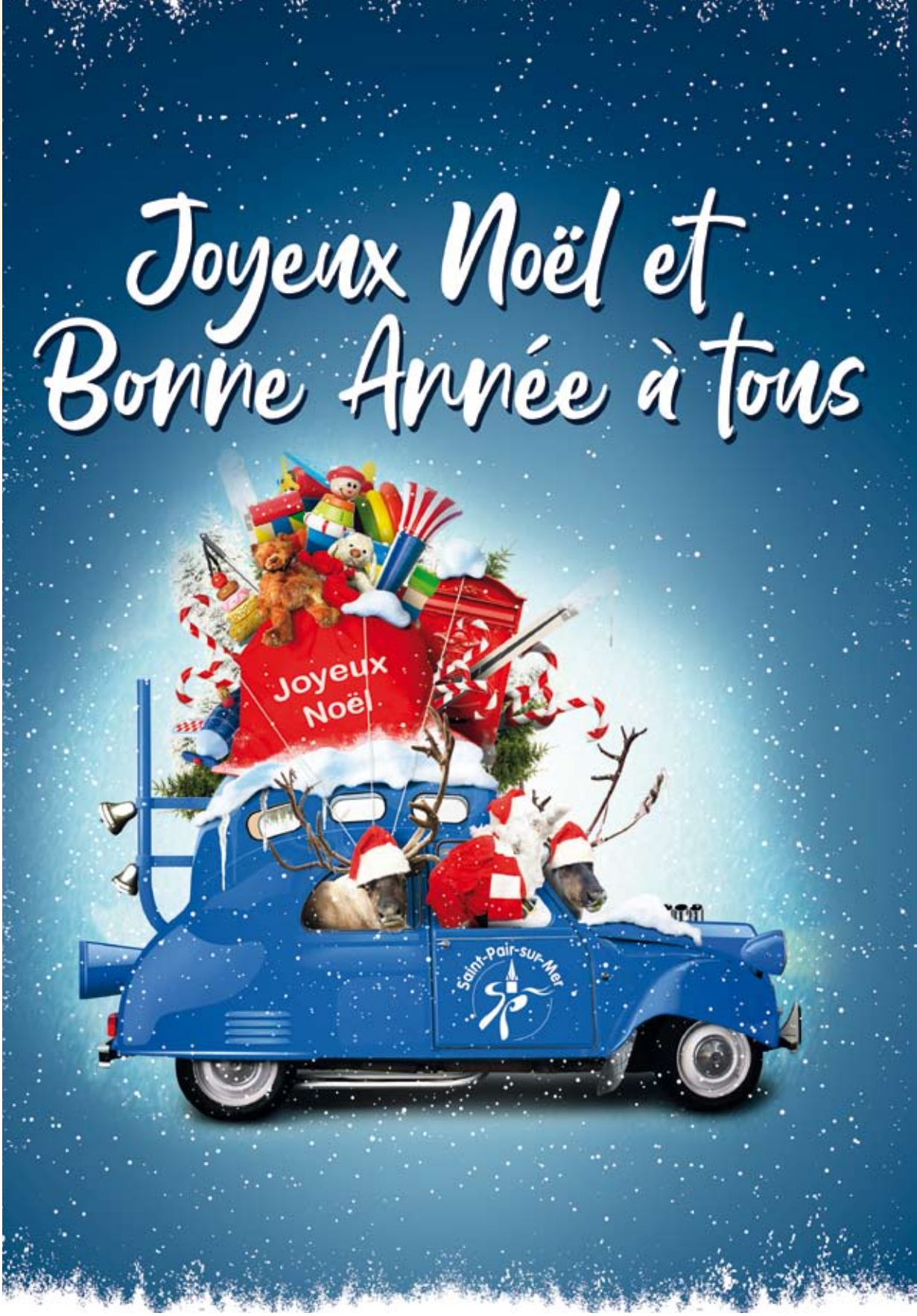

Bulletin municipal de la ville de Saint-Pair-sur-Mer
Directrice de la publication : Annaïg LE JOSSIC
Comité de rédaction : Laurence AUGUSTE, Jean-Michel POUILHE, Isabelle LE SAINT, Alain CHARBONNEL, Sylvie MARTIN-PERNELLE, Julie KESHVADI.
Conception : Office Culturel
Image de couverture : © Valérie Kegler sarl.
Imprimé à 3750 exemplaires
Dépôt légal à parution
Imp. 3 provinces 02 33 49 02 53 i3p@orange.fr

PEFC
votre bulletin municipal est imprimé sur papier couché recyclé

édito

hers saint-pairaises et saint-pairais

Voici 6 mois que nous sommes en place. Déjà six mois que nous sommes à vos côtés. De nombreuses actions ont été menées pour améliorer votre cadre de vie et le sécuriser. Depuis la place De Gaulle et l'accès au parking central, en concertation avec les experts de la police nationale, nous avons fleuri et travaillé sur la cohabitation voitures-deux roues-piétons. Le marché reste encore sur le parking de l'Europe, avec une jauge restreinte, dans le but de respecter les gestes barrières liés aux conditions sanitaires. La balade le long de la Saigue, les expositions sur la digue du soleil couchant, l'exposition aux abords de l'église de Kairon, la végétalisation, voici quelques exemples qui valorisent notre patrimoine et développent l'attractivité de la ville. Les fêtes de fin d'année animeront la vie de la cité par des illuminations renouvelées et un marché qui aura lieu les jeudis 24 et 31 décembre.

Nous travaillons sur un plan de préservation-valorisation de notre patrimoine remarquable, en partenariat avec les villes de Granville, Jullouville et Carolles. Nous travaillons aussi avec ces villes et le département pour l'axe structurant littoral de mobilité active (piste cyclable). Nous avons entamé des concertations avec vous sur des besoins de sécurisation routière et de déplacements en minibus.

Nous avons l'ambition de faire de Saint-Pair-sur-Mer un pôle d'excellence sportive, notamment en travaillant avec le département et la région, ainsi que le Lycée de secteur (Julliot de la Morandière) et nos associations sportives.

La sécurité et le social seront encore des priorités pour 2021, ainsi que le soutien à nos commerces locaux et aux acteurs économiques de notre territoire. Les abords de l'école, les zones à risque pour la préservation du trait de côte, la surveillance renforcée des lieux publics sont sécurisés, en accord avec les services de l'Etat. A l'adresse des jeunes et des personnes en attente d'un logement social, nous travaillons sur les possibilités d'augmenter les offres, car c'est un réel besoin sur le secteur granvillais. Nous accompagnons et promouvons nos commerces et entreprises locales, au niveau local et intercommunal avec les services de GTM, par une campagne de communication et grâce aux aides financières

Nous remercions l'ensemble des services de la ville pour leur implication et la qualité de leur travail.

La bienveillance et le partage, la solidarité aussi, sont les pivots de cette période de fin d'année qui s'annonce si particulière mais toujours importante pour toutes les familles.

Permettez-moi de vous souhaiter une excellente fin d'année, prenez soin de vous et de vos proches, restons vigilants tous ensemble.

Avec mon plus sincère dévouement.

Votre maire

Votre maire, Annaïg Le Jossic

Redonner vie à nos cimetières

Depuis la réglementation sur les phytosanitaires, nous ne pouvons plus traiter par produit chimique, ce que nous approuvons pleinement par notre engagement dans la gestion du zéro phyto.
Actuellement l'entretien s'effectue manuellement utilisant des moyens importants tout au long de l'année.
Pour cela il nous faut allier écologie, pratiques funéraires et contraintes budgétaires, en gardant un aspect entretenu.
Cela se traduira cette année par une expérimentation des inter-tombes sur la partie ancienne du cimetière de Saint Pair. Elle consiste à végétaliser les abords des sépultures par la pose d'un revêtement de sédums. Puis nous effectuerons plusieurs visites de cimetières en Normandie qui ont expérimenté des solutions de végétalisation similaires nous permettant d'élaborer avec vous les choix sélectionnés.
Nous reviendrons sur ce sujet dans un prochain numéro

Soyons vigilants à notre végétation

Les arbres et les haies sont des végétaux sensibles dont nous devons prendre soin mais sont avant tout, des êtres vivants qui grandissent en extérieur et sous terre. Nous devons adopter des gestes pour les entretenir régulièrement dans le respect de la taille et de la coupe de nos haies ou de nos branches afin qu'elles n'empiètent pas et ne provoquent pas une gêne avec le voisinage ou les usagers du domaine public.
Toute l'année les agents des espaces verts sont vigilants sur ce point et sont toujours en action : coupe des arbustes et élagage des arbres, préparation des parterres pour l'hiver et le printemps avec des bisannuelles, plantations d'arbres...

Chenilles processionnaires

Chaque année, avant le 28 février, les propriétaires ou locataires de parcelles où sont implantés des pins sont tenus de supprimer les nids de chenilles processionnaires, soit par des produits appropriés et homologués, soit par coupe et brûlage, par pose de pièges avec incinération ou tout autre moyen adapté afin de combattre leur propagation. A cette occasion, prenez soin de vous protéger avec des masques, gants et vêtements longs. La lutte contre ces organismes nuisibles est obligatoire et nécessaire. Dès leur apparition, il est nécessaire de les éliminer.
Les kits ou pièges peuvent être commandés à l'accueil de la mairie ou sur le site internet. Le délai de livraison est de 48 h. La reprise de la commande peut également se faire à l'accueil et le paiement se fait obligatoirement par chèque à l'ordre de FDGDON.
La pose de ces kits peut se faire dès maintenant et jusqu'à fin février. Les sacs pleins de chenilles peuvent être amenés le vendredi de 13 h 30 à 14 h 30 aux ateliers municipaux.

Concours d'illuminations

Notre concours d'illuminations est annulé mais les décorations de ville seront bien présentes et donneront je l'espère un peu de féérie et de magie.

Isabelle LE SAINT
Adjointe aux travaux
et au cadre de vie
06 37 82 92 16

UNE PAGE SE TOURNE

**“Tout le monde attendait ce nouvel espace de la Faisanderie : les associations, le centre de loisirs et tous les Saint-Pairais.
Il aura mis un peu plus d'un an à s'édifier, depuis sa déconstruction en octobre 2019, et je tiens à féliciter l'équipe du cabinet d'architecte ArcenO qui a respecté les délais ainsi que son budget. Nous avions demandé que cet espace puisse faire cohabiter plusieurs activités : pôle associatif, Accueil de loisirs (permettant des gains de fonctionnement) et la location de la grande salle. Le résultat, que vous pourrez découvrir très certainement fin janvier, est, nous pensons, à la hauteur de vos attentes. En effet les espaces ont bien été identifiés grâce à une conception ergonomique et un agencement soigné.**

© Hugo Charpentier - La Manche Libre

de gauche à droite, Caroline Mabire architecte et les élus : Walter Lebourg, Isabelle Le Saint, Annaïg Le Jossic, Alain Charbonnel et Sylvie Martin Pernelle

Depuis 1 an et demi les Saint Pairais ont vu le site de la Faisanderie subir une totale mutation. L'ancien édifice qui abritait les services de restauration des colonies du département de l'Oise et qui a dû être fermé au public en raison de sa mauvaise qualité structurelle a donc été démoli pour laisser place à une nouvelle structure qui sera ouverte au public à partir du début 2021.
En amorce du projet, des échanges ont eu lieu afin de répondre au mieux aux désiderata des associations du territoire qui bénéficieront de ce nouvel outil. En terme de conception, l'atelier **ArcenO** a cherché à respecter le site en conservant les pins présents en périphérie de ce nouveau pôle et en offrant des volumes calés sur les légers mouvements du sol existants.
Les espaces intérieurs s'organisent pour desservir 3 salles dont une grande pouvant faire office de réception largement ouverte sur le paysage environnant, tandis que sur la frange Nord de la construction les espaces techniques prennent place.
Le public sera accueilli à l'Ouest par une terrasse et un espace d'accueil en lien avec le parking existant.
En cette année si particulière, le chantier a été impacté par le contexte sanitaire et le premier confinement qui a mis un coup d'arrêt à la construction, mais les finitions sont amorcées et les saint pairais pourront bientôt découvrir ce nouvel équipement associatif et culturel.

Caroline Mabire
Architecte ArcénO

à la Faisanderie

Les couleurs ne sont pas en reste associant douceur et modernité créant une atmosphère de bien-être. Vous pourrez découvrir un accueil avec vestiaire, un bar/tisanerie et des box pour les associations ; deux salles de 60 m² et une grande salle climatisée et insonorisée de 200 m² avec cuisine ; une terrasse abritée.
L'aménagement paysager sera effectué dans un deuxième temps par nos services des espaces verts qui travaillent déjà sur le projet, s'intégrant dans le parc de la Faisanderie.

Je remercie toutes les entreprises et nos services qui ont travaillé dans les conditions sanitaires difficiles. Une page se tourne, une nouvelle s'ouvre, allons vite découvrir notre nouvel espace…

Les TRAVAUX réalisés depuis le printemps

En préambule je souhaite vous dire combien les services techniques œuvrent avec dévouement et professionnalisme pour la commune de Saint-Pair pendant les périodes de confinement. Dans le respect des mesures sanitaires ils ont préparé la saison estivale, entretenu les espaces verts et préparé le fleurissement de notre petite cité. A présent, ils vont préparer les décorations de Noël. Je les découvre chaque jour davantage et c'est un plaisir de travailler avec eux dans notre intérêt commun. Tout en essayant d'éviter un inventaire à la Prévert, je vais vous présenter les travaux déjà réalisés et ceux qui sont prévus à court ou moyen terme, sous réserve de confinement, qui retarde toutes nos actions.
Une réflexion à plus long terme est en cours mais demande encore de la préparation, en concertation avec associations ou riverains (en petit groupe, Covid oblige) avant d'être en mesure de vous les soumettre.

Projet de Passerelle sur le Thar

Le projet de Passerelle sur le Thar initié par l'ancienne municipalité a fait l'objet d'une étude par le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) ainsi que par un cabinet de diagnostic, Novascape. A ce jour le coût des études déjà payées est de 79 000 € et l'étude complète est estimée à plus de 192 275 €. Une commision a eu lieu le 16/09/2020 au cours de laquelle cette première étude a été présentée aux élus de la majorité et de la minorité. Deux scénarios de travaux ont été présentés, le troisième, plus léger ayant été écarté par l'ancienne majorité.

Le site de l'estuaire du Thar est un site très sensible et notre nouvelle équipe municipale s'interroge sur la pertinence du projet au regard de son impact écologique et financier. Le projet final estimé par le CAUE est de 984 000 € pour l'ensemble du projet avec la passerelle piétons entre le minigolf et le blockaus, sans les acquisitions foncières.
D'autres options sont envisageables et le débat doit avoir lieu en conseil municipal, une réunion publique étant malheureusement inenvisageable au regard de la situation Covid (envisager un webinaire ?).

Aménagement du bourg

• En conformité avec la loi :
Afin de mettre le centre-ville en conformité avec la loi, nous avons dégagé les espaces précédant les passages piétons. Ces places de parking ne sont pas perdues puisque nous les transformons en places pour les bicycles non-motorisés et motorisés. Des supports récemment arrivés seront prochainement mis en place.

• Faciliter l'accès aux commerces :
Des places de livraison ont été réservées pour nos commerçants. Il est important de respecter la signalisation mise en place. Un certain nombre de places ont été désignées « minute » ou « 10 minutes » afin de favoriser la rotation des véhicules dans le centre bourg et ainsi faciliter l'accès aux commerces du centre-ville.
Pour aider les commerces dans un contexte sanitaire compliqué, des protections en bois mobiles ont permis l'agrandissement des terrasses pendant la saison.

La sécurité est notre préoccupation

Les points noirs en matière de sécurité sont une priorité et nous essayons d'agir au mieux pour éviter tout accident, ce qui implique parfois des changements d'habitude dans l'intérêt de tous.
La rue de la Bruyère s'est vue dotée de bornes J11 pour protéger les passages piétons et elles font leur office. Nous avons un projet d'écluses pour ralentir les flux mais nous sommes toujours dans l'attente du département. Concernant la rue Elian Planes, une mesure similaire va être réalisée après les travaux qui sont actuellement en cours.

Travaux divers

Le service des espaces verts et les services techniques ont refait le jardin pédagogique de l'école ainsi que l'aménagement de la promenade le long de la Saigue avec l'installation de bancs, d'une table de pique-nique avec jeux d'échecs ou de dames sous les arbres.

Local Jeunes

Le local jeune a été inauguré dans une rue Mallais venant d'être refaite (44 000 €).

Travaux d'urgence

Les tempêtes hivernales ayant mis à mal les enrochements de la rue Saint Gaud ainsi que de la cale Charles Livois, un remaniement et un apport de 270 tonnes de blocs de pierres ont été nécessaire (32 000 €).

Quelques interventions sur les bâtiments publics (école, mairie, presbytère, église etc) ont dû avoir lieu en urgence suite à des problèmes d'infiltrations principalement. Problèmes récurrents qui vont devoir être gérés intégralement et grever considérablement le budget communal.

Les TRAVAUX prévus…

• Des travaux de voirie vont commencer en fin d'année pour s'achever avant l'été sur les rues de la chapelle Sainte Anne, rue Saint Gaud, (enfouissement des réseaux, réfection de la voirie, finition des abords de la fontaine) pour 50 000 €.

• Le pluvial de Kairon bourg va être revu et les travaux vont être entamés avec la collaboration des différents syndicats (Smaag, Smpga).

• Les travaux aux ateliers (cases de tri sélectif des déchets de voiries qui nous coûtent 129 € la tonne, branchages etc., réfection des clôtures et plantations de haies en essences locales) vont bientôt démarrer. Une démarche au niveau intercommunal va être faite afin d'essayer de diminuer le coût à la tonne. Des clôtures vont être réalisées par les employés communaux lorsque l'enfouissement des réseaux de la tranche 3 du Val de Saigue aura été effectué.

Aménagements sportifs ou de loisirs

• La surface du skate parc va être refaite (10 000 €) afin de pouvoir supporter des structures sécurisées qui ont été choisies par des enfants de la commune. Nous sommes prêts mais nous devons attendre des décisions au niveau communautaire, départemental et régional afin de ne pas risquer de perdre des subventions précieuses pour le budget communal.
• Un city stade (le revêtement devait être fait également au même moment afin de pouvoir implanter une structure 36 000 € à 38 000 €).
• Un parcours de VTT/BMX derrière les ateliers municipaux avec la terre de déblais des différentes tranches du val de Saigue.
• Un parcours sportif allant du Val de Saigue à la Place des Loisirs en suivant le chemin qui reliera ces nouvelles tranches de construction au centre-bourg.

Une campagne de plantation, de 345 arbres en essences locales, va être réalisée par le service des espaces verts en différents points de la commune.
(Novembre 2020).

Les lampes à sodium de l'éclairage des équipements publics vont progressivement être changées par des lampes à LED qui ont une durée de vie bien supérieure et qui vont diminuer notre consommation électrique de moitié (9 046 € pour les tennis +13 612 € pour le secteur de l'Écutot).

environnement

Pour une meilleure visibilité et une plus grande sécurité : les haies et buissons des propriétés privées qui bordent les routes peuvent se révéler dangereux pour la sécurité en diminuant la visibilité pour les usagers des routes, piétons et automobilistes. Afin d'éviter des accidents, la mairie de Saint Pair sur mer rappelle aux propriétaires qu'il est obligatoire de procéder à la taille et à l'entretien des haies.

CONCERNANT LES PLANTATIONS

Règles de distance à respecter par rapport à la limite de propriété selon la hauteur de la plantation

hauteur de la plantation	distance minimum à respecter en limite de propriété
inférieure ou égale à 2 m	0,5 m
supérieure à 2 m	2 m

RAPPEL

des règles pour une meilleure visibilité au bord des routes

CONCERNANT L'ÉLAGAGE ET L'ABATTAGE DES ARBRES ET DES HAIES

Les arbres, branches, racines qui débordent sur le sol des voies communales doivent être coupés à l'aplomb des limites de ces voies, à la diligence des propriétaires ou fermiers.
Si les plantations de votre voisin ne respectent pas les distances légales, vous pouvez exiger qu'elles soient arrachées ou réduites à la hauteur légale, à moins que les plantations existent depuis au moins 30 ans. En tout état de cause, il est conseillé à chacun de communiquer pour trouver la meilleure solution tout en préservant l'environnement. En général, les relations de bon voisinage résolvent un bon nombre de problèmes.
Les haies doivent être taillées de manière à ce que leur développement du côté de la voie communale ne fasse aucune saillie sur celle-ci.
Le domaine public routier communal (ou ses dépendances) ne doit pas être encombré et la circulation ne doit pas être entravée ou gênée lors des opérations d'abattage, d'ébranchage, de débitage… des arbres situés sur les propriétés riveraines.
En cas de danger grave ou imminent, Madame la Maire peut prescrire toutes mesures de sûreté exigées par les circonstances, décider l'abattage des plantations privées présentant un danger pour la sécurité publique (en vertu de l'article L. 22124 du code général des collectivités territoriales). Lorsque les démarches amiables sont sans effet, le Maire adresse au propriétaire une lettre le mettant en demeure de faire cesser le danger.
Faute de résultat dans le délai demandé, Madame la Maire peut, par arrêté, faire procéder d'office à l'abattage. Ce délit est passible d'une amende de 5e classe (1 500 €) conformément à l'article R.116-2 du code de la voirie routière « en l'absence d'autorisation, le fait d'avoir établi ou laisser croître des arbres ou haies à moins de 2 mètres de la limite du domaine public routier ».
De plus, les infractions à un arrêté de Police du Maire (article R 610-5 du code pénal) sont sanctionnées par une amende de 1re classe (38 € selon l'article 131-13 du même code)

RAPPEL

entretien des trottoirs

Selon les règlements locaux, l'entretien du trottoir peut se limiter à un passage d'un mètre de large ou jusqu'au caniveau. Il comprend :

- le nettoyage des feuilles mortes et détritus,
- le désherbage,
- le dégagement de la neige ou du verglas,
- l'épandage de sable ou tout autre produit visant à assurer la sécurité du trottoir en hiver.

Le fait que vous ayez la charge de l'entretien d'un trottoir ne vous donne pas pour autant le droit de l'occuper. Si le stationnement des voitures est interdit dans la rue, il l'est également pour vous. S'il est autorisé, la place située devant votre logement ne vous est pas pour autant réservée. Si vous stationnez sur le trottoir dont vous avez l'entretien, vous pouvez être verbalisé.

Responsabilité en cas de manquement à l'entretien du trottoir

Dans l'hypothèse où un passant se tord une cheville en raison de la présence d'un trou dans le trottoir, c'est la responsabilité de la commune ou du service de voirie qui est engagée et pas la vôtre. En revanche, vous êtes tenu de signaler toute dégradation du trottoir aux services compétents.

Si un accident survient à cause d'un manquement à l'obligation d'entretien du trottoir, vous pouvez être poursuivi par la victime. Si votre responsabilité est reconnue par le juge, c'est vous qui indemniserez la victime.

SÉCURITÉ

Nous dotons l'école d'un système d'alarme anti intrusion efficace pour protéger nos enfants.

Protection du stade de Football suite aux intrusions des gens du voyage à plusieurs reprises au cours de l'été. Investissement dans des blocs bétons, travaux de terrassement et prochainement campagne de plantations. (nov 2020)

Le plongeoir a été modifié avec l'ajout de garde-corps, pour augmenter la sécurité, et une rotation de l'échelle à 180° pour protéger les plongeurs des vagues qui les plaquaient parfois sur les barreaux.

Les marches d'accès à la plage du casino vont être prolongées afin de limiter les chutes lorsque le niveau du sable est très bas. (novembre 2020)

Le chemin Surthar va être sécurisé au niveau du passage des traverses avec la création d'une main courante permettant d'éviter les chutes de randonneurs.

Marches d'accès à la plage du Casino

2021 Prévisions

- *Refaire les toitures de l'école qui fuient un peu partout. Devis en cours.*
- *Refaire les toitures des tennis qui fuient un peu partout, matériaux, amiante. Devis en cours.*
- *Reporter certaines tranches de voiries en profitant au maximum des interventions des syndicats pour faire baisser les coûts de réfections.*
- *Négocier avec les syndicats (SMPGA, SMAAG) pour enfouir les réseaux du bas des cours avant de refaire la voirie. Achever l'enfouissement des réseaux de la rue de Scissy, deux tranchées à prévoir de chaque côté de la maçonnerie de l'exutoire qui passe en-dessous. Donc cela coûtera 2 fois plus cher).*
- *Nous allons être soumis à des restrictions budgétaires car les ressources diminuent en raison du Covid. L'arbitrage n'est pas encore réalisé par l'équipe municipale. Sachez que notre objectif souhaite préserver l'existant et de faire des améliorations qui ne nous mettent pas en difficulté. En matière de travaux, pensez bien que nous parlons en centaine de milliers d'euros.*

Sébastien DOLO
Adjoint aux travaux à l'environnement au risque et à la police municipale

urbanisme

PLUi *(Plan Local d'Urbanisme inter-communal)*

Avec Madame la Maire, nous participons à l'élaboration du PLUi. Nous sommes dans la première phase qui est une phase d'étude et de concertation. Il faut réaliser le diagnostic du territoire (c'est-à-dire étudier l'évolution de la démographie, l'habitat et les besoins en logement, l'activité économique et l'emploi, l'activité agricole, l'environnement et les paysages, l'aménagement de l'espace, les déplacements, les équipements) et identifier le potentiel foncier de chaque commune.
Le PLUi déterminera les conditions d'un aménagement du territoire respectueux des principes du développement durable, en particulier par une gestion économe de l'espace. A cet égard, la délibération de la Communauté de Communes Granville Terre et Mer en date du 29 mai 2018 précise que « le PLUi est le document stratégique qui traduit le projet politique d'aménagement et de développement durables du territoire ».
Cette élaboration du PLUi doit se faire dans le respect de lois successives, de la loi SRU du 13 décembre 2000 qui appelait à « une utilisation économe et équilibrée des espaces naturels, urbains, périurbains et ruraux», à la loi ALUR du 24 mars 2014 qui a renforcé les dispositions visant à réduire le rythme de consommation d'espaces par l'urbanisation.
Le calendrier initial établi par GTM prévoit une approbation du PLUi définitif à l'horizon 2024.
Il existe en mairie un registre de concertation sur lequel vous pouvez venir noter vos doléances.

les étapes de l'élaboration du PLUi

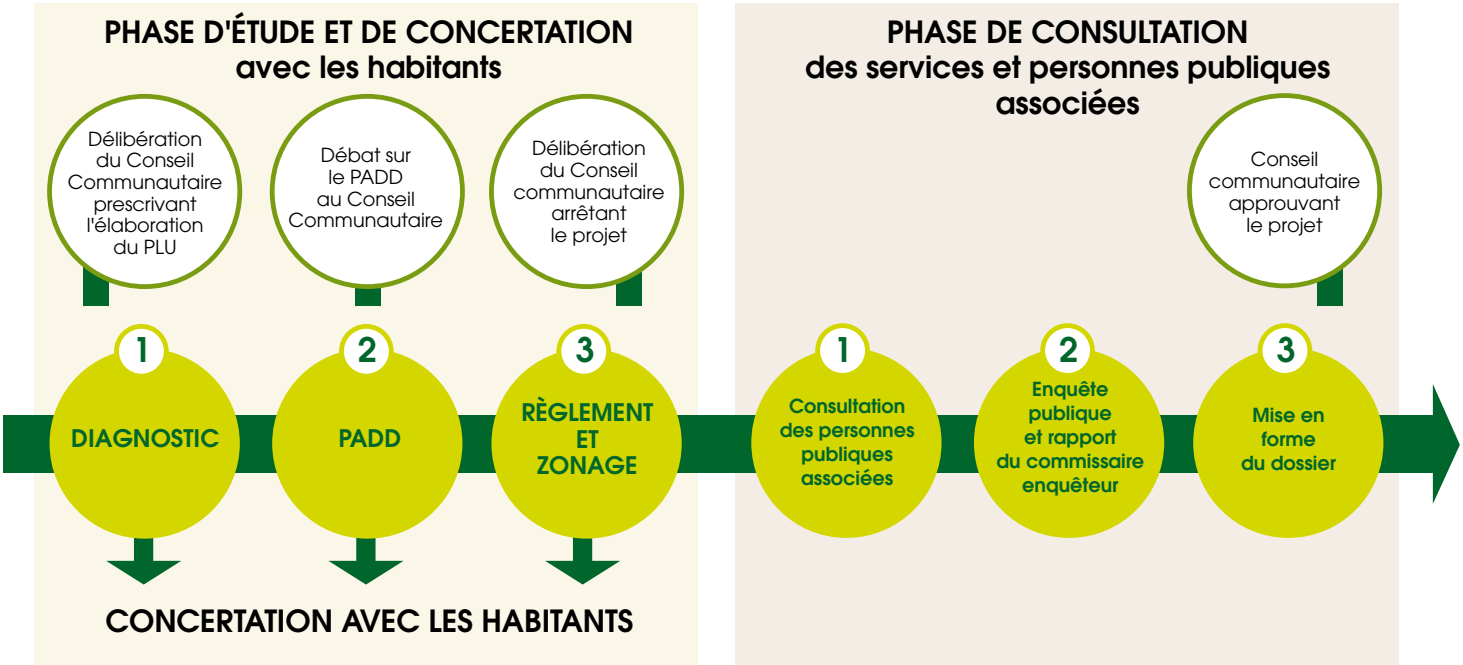

“Le service de l’urbanisme s’attache à instruire les demandes d’autorisation dans les meilleurs délais et à trouver des solutions pérennes aux problèmes rencontrés.
Nous poursuivons actuellement l’instruction des dossiers même pendant cette seconde période de confinement.”

Déplacement du service urbanisme
Prise en compte des règles d'accessibilité PMR

Des travaux de réaménagement de la mairie vont être réalisés en fin d’année / début d’année prochaine. Nous allons profiter de ces réaménagements pour déplacer le bureau de l’urbanisme actuellement difficilement accessible aux personnes à mobilité réduite et l’installer dans le bureau situé derrière le guichet d’accueil de la mairie.

LE CARMEL

Malgré des règles contraignantes dues à la situation sanitaire, des visites guidées, de qualité, par Messieurs Patrick Courault et Jacky Guiheneuf ont permis aux visiteurs, lors des journées du patrimoine, de découvrir ce lieu. La procédure opposant la commune à l’acquéreur évincé est toujours en cours, c’est pourquoi, même si nous pouvons réfléchir au devenir du Carmel dans le respect de l’arrêté de préemption, il nous est encore impossible d’avancer plus avant et de vous concerter.

Le Val de Saigue

Les travaux de la dernière tranche (tranche 3) de la ZAC des ARDILLIERS viennent de débuter. L’ensemble des parcelles a déjà trouvé preneur à l’exception des **4 « terrains sous critères »** dont la commercialisation est lancée ce mois de décembre. Ces terrains sont réservés aux familles avec de jeunes enfants devant être scolarisés à Saint-Pair et dont les ressources doivent respecter certains seuils. **Si vous pensez remplir les critères, n’hésitez pas à prendre rendez-vous avec le service de l’urbanisme afin de compléter un dossier de candidature**.

Usine de production d'eau potable

Une station de production d’eau potable a été construite à Saint-Pair à proximité du centre équestre par le SMPGA et inaugurée le 30 octobre 2018. Or le terrain d’assiette de cette usine appartient toujours à la commune de Saint Pair. Nous sommes en cours de négociations (bien avancées) avec le SMPGA afin de régulariser cette situation qui perdure depuis 2016.

AVAP *(Aire de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine)*

En concertation avec les communes de Granville, Jullouville et Carolles nous venons de décider de poursuivre la mise en place d’une AVAP. Les études déjà réalisées et les réunions d’élaboration du règlement avaient abouti à un document contraignant et compliqué à mettre en œuvre par les services d’urbanisme. Nous allons reprendre cette base de travail que nous simplifierons et amenderons afin d’arriver, nous l’espérons, à la mise en place d’une AVAP sur notre territoire dans les prochaines années. Les règles de cette AVAP auront pour objet de protéger et mettre en valeur de manière homogène le patrimoine balnéaire, historique ou remarquable de notre territoire.

Centre bourg

L’office de tourisme va déménager et ainsi libérer un emplacement commercial de choix. Il va donc laisser place à un nouveau commerce qui renforcera l’attractivité du centre bourg.

Sophie PACARY
Adjointe
à l'urbanisme
durable

NOUVEAUX ÉLUS, NOUVEAU CONSEIL D'ADMINISTRATION du CCAS

ELUS	
Annaïg LE JOSSIC	Présidente
Marlène LEBASLE	Vice-Présidente
Julie KESHVADI	
Thomas DI MAMBRO	
Guillaume FOSSEY	
Emmanuel PIEDNOIR	
Françoise PACEY-GASPARI	
Sylvie MARTIN-PERNELLE	
Sylvie GATÉ	

MEMBRES	
Albert NOURY	Les Amis du Vallon
Françoise DE BOIS HEBERT	Kairon Amitié
David LEROUGE	Secours Catholique
Philippe NIVIERE	UDAF
Charles LEGENTIL	OSE
Geneviève LAISNEY	Rétina France
Victor BINET	Emmaüs
Gérard DESMEULES	La Saint Pairaise

Le bureau du CCAS est ouvert de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h du lundi au vendredi.

Mme Marlène LEBASLE Adjointe aux Affaires sociales et à la Solidarité, reçoit tous les mercredis de 8 h 30 à 9 h 30 sans RDV, et sur RDV les autres jours. Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) 02 33 50 06 50

Mme Véronique LEMONNIER Assistante Sociale du CMS, reçoit sur RDV à la mairie 2 mardis matin par mois 02 33 91 14 00.

PLAN GRAND FROID

Le plan « grand froid » est destiné à renforcer le dispositif d'urgence sociale durant la période hivernale, du 1er novembre au 31 mars.
A cet effet, un registre est ouvert en mairie (service du CCAS). Peuvent s'y inscrire les personnes âgées de plus de 65 ans et/ou handicapées et/ou isolées désirant, en cas de « grand froid » ou « froid exceptionnel », être contactées par la mairie. Les personnes intéressées sont invitées à se présenter en mairie ou appeler le service du CCAS au 02 33 50 06 50 ou au 02 33 50 22 87.
Possibilité également de renvoyer le bulletin d'inscription par mail à l'adresse suivante : ccas@saintpairsurmer.fr. (bulletin disponible en téléchargement).
193 personnes inscrites à ce jour.

PRÉSENCE VERTE

En cette période d'isolement contraint par la crise sanitaire ce service est intéressant pour les personnes vivant seules ou isolées. La téléalarme est un service qui permet aux personnes d'être reliées à distance à des personnes proches ainsi qu'aux secours.

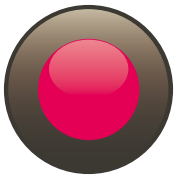

L'ÉPICERIE SOCIALE

Pour les personnes à faibles revenus ou rencontrant des difficultés financières passagères, il est possible de bénéficier de cette aide alimentaire.
Il est nécessaire dans un premier temps de prendre contact avec Mme Lebasle Adjointe au Maire ou avec Mme Lemonnier pour faire le point sur les aides possibles en fonction de l'examen de la situation familiale.
Les bénéficiaires participent financièrement et le montant de leur participation varie en fonction de leur quotient familial.Il n'y a pas de gratuité sauf cas exceptionnel.

BILAN DE LA COLLECTE ALIMENTAIRE

La collecte alimentaire du 10 octobre a permis de collecter plus de 5 tonnes au total sur les communes participantes.
Je tiens à remercier les bénévoles qui nous ont aidés par leur présence et leur bonne humeur et également les dirigeants de Carrefour City et de Géant casino qui ont facilité la mise en œuvre de l'opération.
Un clin d'œil en particulier à Suzon, 11ans, puisqu'elle était la plus jeune participante de cette journée (elle se reconnaitra) et Saint Pairaise de surcroît.
Comme quoi l'engagement social et solidaire n'est pas réservé qu'aux plus grands !.

Recyclerie OSE le TRI MARRANT

Voici une belle action qui est à la fois sociale et environnementale. La recyclerie remplace désormais la Banque du meuble. Elle est née du partenariat entre le SIAS et l'association Ose environnement.
Depuis juillet 2019 vous pouvez venir y déposer des objets, meubles, vêtements, électroménager, dont vous n'avez plus l'utilité mais qui sont en bon état. On peut également venir vous débarrasser des gros volumes à votre domicile. Vous n'en avez plus besoin mais peut être qu'une personne en fera son affaire ! Les bénévoles et des personnes en insertion de Ose Environnement se chargeront de vos objets afin de les remettre en marche ou de leur redonner un coup d'éclat.
C'est une belle occasion de réduire les volumes des déchets enfouis et aussi de limiter la consommation en ressources naturelles en achetant d'occasion. Par-dessus tout c'est un endroit convivial d'entraide qu'il faudra visiter ou revisiter pour ceux qui ne l'ont pas encore découvert quand les visites seront autorisées de nouveau.
Tél. 09 87 72 66 96 - 788 avenue de l'europe à Yquelon (entre la biocoop et la maison du teck)
Info sur tri-marrant.fr et sur la page facebook Tri Marrant.

ccas

Le Centre Communal d'Action Sociale

Guislaine Pugi et Marlène Lebasle

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) intervient principalement dans 3 domaines :

- **L'aide sociale facultative et l'action sociale, politique déterminée par les élus locaux.**
- **L'aide sociale légale (plans canicule et grand froid…).**
- **L'animation des activités (voyage seniors…).**

LES LOGEMENTS SOCIAUX

Le parc social compte 126 logements. Le C.C.A.S traite les demandes de logement social. Dès qu'un logement se libère, la Commission Logement fait des propositions d'attribution auprès des bailleurs sociaux.
Les bailleurs sociaux gérant les logements à St Pair sont Manche Habitat, la S.A. H.L.M. Coutances-Granville et la SA la Rance. Pour toute demande d'informations complémentaires, vous pouvez contacter le CCAS.
Le parc de logements sociaux est important, mais la demande est forte surtout dans les quartiers proches du centre-ville. Impossible donc de préciser les délais d'attente. Dans votre demande, il est important de préciser vos motivations (mariage, naissance, divorce, loyer trop élevé, mutation professionnelle…) et de choisir plusieurs quartiers.

Quand un organisme HLM vous demandera de compléter votre dossier, soyez très attentif à la liste des pièces à fournir. Sachez qu'un document non fourni ou une information erronée peut vous être préjudiciable.

MUTUELLE COMMUNALE

Une complémentaire Santé collective pour 2021.
On estime à 5 % la population française qui renonce aux soins faute de complémentaire santé.
Une promesse électorale qui va apporter un gain de pouvoir d'achat aux St Pairais.
Nous sommes en plein travail pour pouvoir vous proposer au cours du 1er trimestre 2021, une complémentaire santé à des tarifs négociés et à des conditions avantageuses.
Dès que nous serons prêts, nous ne manquerons pas de vous tenir informés.
Des réunions seront organisées pour les personnes intéressées par cette assurance.

Événement ANNULÉ

En raison de la crise sanitaire liée à la COVID-19, de l'évolution incertaine de la pandémie et des préconisations strictes de l'Etat pour les manifestations en milieu clos, le Conseil d'Administration du CCAS a décidé d'annuler le traditionnel repas de début d'année de nos aînés (initialement prévu en début d'année 2021).

En contrepartie, un panier garni de produits du terroir sera offert et porté à domicile à nos aînés, dans le strict respect des mesures barrières.

Bien à vous.

LIAISON EN CAR

nomad.normandie.fr

NOMAD
RÉSEAU DE MOBILITÉ NORMAND

8

GRANVILLE ⇔ LE MONT SAINT MICHEL

HORAIRES VALABLES DU 5 JUILLET 2020 AU 31 AOÛT 2021 INCLUS

	Lu au ve	Lu au ve	du 1er mai au 30 septembre	du 1er mai au 30 septembre	du 1er octobre au 30 avril	Sa - di - fêtes	Lu au sa	Lu au ve	Lu au ve	Lu au sa	du 1er mai au 30 septembre	Lu au ve	Lu au ve
			Lu au ve	Lu au ve	Lu au ve						Di - fêtes		
Période de fonctionnement	PS - PVS	TA	PS	PVS - ÉTÉ	PS - PVS	TA	TA	TA	TA	TA	TA	PS	PVS - ÉTÉ
GRANVILLE - Cours Jonville	6:11	7:06	8:30	8:30	8:30	8:30	12:25	14:05	16:20	17:20	17:20	18:15	18:15
GRANVILLE - Gare SNCF	6:16	7:11	8:35 *	8:35 *	8:35 *	8:35	12:30 *	14:10 *	16:25	17:25 *	17:25 *	18:20	18:20
GRANVILLE - Lycée Morandière	-	-	-	-	-	-	12:36 (1)	-	16:31 (1)	17:31 (1)	-	18:26 (1)	-
GRANVILLE - Maison de repos (Hôpital)	6:22	7:17	8:41	8:41	8:41	8:41	12:38	14:16	16:33	17:33	17:33	18:28	18:28
SAINT-PAIR-SUR-MER - ZA du Croissant	6:26	7:21	8:45	8:45	8:45	8:45	12:42	14:20	16:37	17:37	17:37	18:32	18:32
SAINT-PAIR-SUR-MER - La Porte des Iles	6:31	7:26	8:50	8:50	8:50	8:50	12:47	14:25	16:42	17:42	17:42	18:37	18:37
SAINT-PAIR-SUR-MER - Beausoleil	6:34	7:29	8:53	8:53	8:53	8:53	12:50	14:28	16:45	17:45	17:45	18:40	18:40
SAINT-PAIR-SUR-MER - Toque Blanche	6:36	7:31	8:55	8:55	8:55	8:55	12:52	14:30	16:47	17:47	17:47	18:42	18:42
SAINT-PAIR-SUR-MER - Pont Bleu	6:37	7:32	8:56	8:56	8:56	8:56	12:53	14:31	16:48	17:48	17:48	18:43	18:43
JULLOUVILLE - Office de tourisme	6:43	7:38	9:02	9:02	9:02	9:02	12:59	14:37	16:54	17:54	17:54	18:49	18:49
JULLOUVILLE - Edenville	6:46	7:41	9:05	9:05	9:05	9:05	13:02	14:40	16:57	17:57	17:57	18:52	18:52
CAROLLES - Salle des fêtes	6:49	7:44	9:08	9:08	9:08	9:08	13:05	14:43	17:00	18:00	18:00	18:55	18:55
CHAMPEAUX - Marquis de Tombelaine	6:54	7:49	9:13	9:13	9:13	9:13	13:10	14:48	17:05	18:05	18:05	19:00	19:00
SAINT-JEAN-LE-THOMAS - Jardin public	6:56	7:51	9:15	9:15	9:15	9:15	13:12	14:50	17:07	18:07	18:07	19:02	19:02
DRAGEY-RONTHON - Le Lavoir	6:59	7:54	9:18	9:18	9:18	9:18	13:15	14:53	17:10	18:10	18:10	19:05	19:05
GENÊTS - Auberge de jeunesse	7:03	7:58	9:22	9:22	9:22	9:22	13:19	14:57	17:14	18:14	18:14	19:09	19:09
GENÊTS - La Poste	7:04	7:59	9:23	9:23	9:23	9:23	13:20	14:58	17:15	18:15	18:15	19:10	19:10
BACILLY - Le Fougeray	7:08	8:03	9:27	9:27	9:27	9:27	13:24	15:02	17:19	18:19	18:19	19:14	19:14
VAINS - Mairie	7:11	8:06	9:30	9:30	9:30	9:30	13:27	15:05	17:22	18:22	18:22	19:17	19:17
MARCEY-LES-GRÈVES - Pont Gilbert	7:15	8:10	9:34	9:34	9:34	9:34	13:31	15:09	17:26	18:26	18:26	19:21	19:21
AVRANCHES - Gare SNCF	7:18	8:13 *	9:37	9:37	9:37	9:37	13:34	15:12	17:29 *	18:29 *	18:29 *	19:24	19:24
AVRANCHES - Place Littré	7:25	8:20	9:44	9:44	9:44	9:44	13:41	15:19	17:36	18:36	18:36	19:31	19:31
AVRANCHES - Jardin des plantes	7:29	8:24	9:48	9:48	9:48	9:48	13:45	15:23	17:40	18:40	18:40	19:35	19:35
AVRANCHES - Bd du Luxembourg	7:32	8:27	9:51	9:51	9:51	9:51	13:48	15:26	17:43	18:43	18:43	19:38	19:38
AVRANCHES - Lycée Littré	7:35	8:30	9:54	-	9:54	-	13:51	15:29	17:46	18:46	18:46	19:41	19:41
PONTAUBAULT - Mairie	-	-	10:01	10:01	-	10:01	-	-	-	-	-	-	-
COURTILS - Ecole	-	-	10:09	10:09	-	10:09	-	-	-	-	-	-	-
BEAUVOIR - Parking navettes	-	-	10:24	10:24	-	10:24	-	-	-	-	-	-	-

* Correspondance possible avec le réseau NOMAD car et/ou train, vous reporter au site commentjyvais.fr pour plus de renseignements sur ces correspondances
(1) Desserte uniquement le mercredi midi et les lundi, mardi, jeudi et vendredi soir en PS

TA : Toute l'Année **PS :** Périodes Scolaires **PVS :** Petites Vacances Scolaires
ÉTÉ : du 5 juillet 2020 au 31 août 2020 et du 6 juillet 2021 au 31 août 2021
Petites vacances scolaires (PVS) : **Toussaint :** du samedi 17 octobre au dimanche 1er novembre 2020 / **Noël :** du samedi 19 décembre 2020 au dimanche 3 janvier 2021 / **Hiver :** du samedi 20 février au dimanche 7 mars 2021 / **Printemps :** du samedi 24 avril au dimanche 9 mai 2021

Contacts **Service des transports publics routiers de la Manche**
98 route de Candol / CS 94459 / 50009 Saint-Lô Cedex
02 22 55 00 10 / nomad-car50@normandie.fr

PENSEZ-Y !

La Région Normandie déploie progressivement sur son réseau la carte à puce Atoumod, support unique qui permet de charger de nombreux titres de transport des réseaux partenaires.

Achetez vos tickets et abonnements NOMAD Car directement sur smartphone avec l'appli **Atoumod M-Ticket**

nomad.normandie.fr

Et retrouvez l'info du réseau de transports sur l'appli NOMAD Car Normandie téléchargeable gratuitement

NoMad a mis en place un service de transport de proximité.
Fiche horaires : Les jours, les lieux d'arrivée et de départ sont fixes (voir tableau).
Réservation : Appeler le 02 22 55 00 10 de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h, du lundi au vendredi.
Dernier délai pour réserver : la veille du départ avant 16 h.
Confirmation de votre réservation : L'heure à laquelle votre véhicule NoMad passera vous chercher vous sera confirmée par téléphone, après 16 h, la veille de votre déplacement (le vendredi soir pour un trajet le samedi ou le lundi).
Laissez-vous transporter : A l'heure convenue avec l'opérateur, le conducteur du véhicule NoMad vient vous chercher à votre domicile et/ou à l'arrêt déterminé pour le retour.
Pour un déplacement le lundi, appeler au plus tard le vendredi avant 16 h.
Véhicule également adapté aux personnes en fauteuil roulant.
Tarifs : 2,30 € le billet à l'unité - 23,00 € la carte 12 trajets.

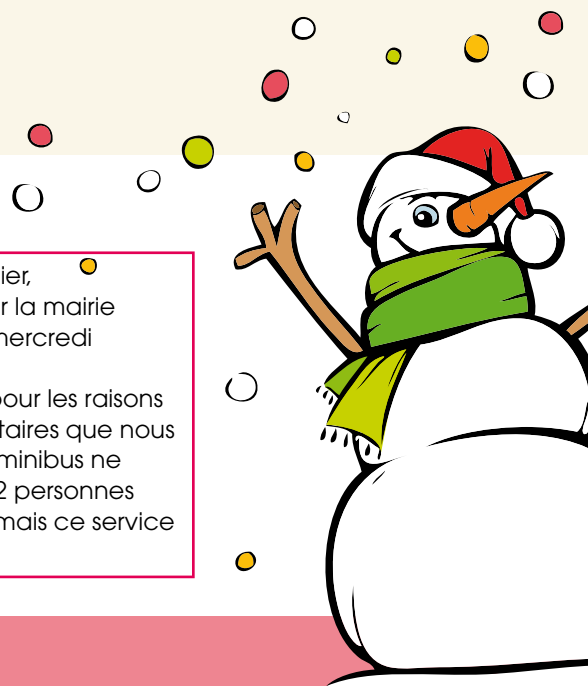

MINI-BUS LE JEUDI, JOUR DU MARCHÉ

Un service communal.
Seulement 5 personnes utilisent ce transport.
Vous avez plus de 60 ans et êtes sans moyen de locomotion, le minibus municipal peut le jeudi vous amener au marché ou vers les magasins « Géant casino » et « Carrefour City » de Saint-Pair-sur-Mer. Le minibus n'étant pas aménagé pour le handicap, il est nécessaire d'être en capacité de pouvoir monter quelques marches pour y accéder.

Pour en bénéficier, il suffit d'appeler la mairie au plus tard le mercredi avant 12h.
Actuellement, pour les raisons de sécurité sanitaires que nous connaissons, le minibus ne transporte que 2 personnes simultanément mais ce service est maintenu.

RÉGION NORMANDIE
www.normandie.fr

Un service sous-utilisé…

8

LE MONT SAINT MICHEL ⇔ GRANVILLE

HORAIRES VALABLES DU 5 JUILLET 2020 AU 31 AOÛT 2021 INCLUS

	Lu au ve	Lu au ve	Lu au sa	du 1er mai au 30 septembre Di - fêtes	Lu au sa	Lu au ve	Lu au ve	Lu au ve	du 1er mai au 30 septembre Lu au ve	du 1er mai au 30 septembre Lu au ve	du 1er octobre au 30 avril Lu au ve	Sa - di - fêtes
Période de fonctionnement	PS - PVS	TA	TA	TA	TA	TA	TA	TA	PS	PVS - ÉTÉ	PS - PVS	TA
BEAUVOIR - Parking navettes	-	-	-	-	-	-	-	-	17:40	17:40	-	17:40
COURTILS - Ecole	-	-	-	-	-	-	-	-	17:55	17:55	-	17:55
PONTAUBAULT - Mairie	-	-	-	-	-	-	-	-	18:03	18:03	-	18:03
AVRANCHES - Lycée Littré	6:10	7:10	8:35	8:35	12:30	14:05	16:35	17:30	18:13	-	18:13	-
AVRANCHES - Bd du Luxembourg	6:13	7:13	8:38	8:38	12:33	14:08	16:38	17:33	18:16	18:16	18:16	18:16
AVRANCHES - Jardin des plantes	6:16	7:16	8:41	8:41	12:36	14:11	16:41	17:36	18:19	18:19	18:19	18:19
AVRANCHES - Place Littré	6:19	7:19	8:44	8:44	12:39	14:14	16:44	17:39	18:22	18:22	18:22	18:22
AVRANCHES - Gare SNCF	6:25	7:25	8:50	8:50	12:45	14:20	16:50	17:45	18:28	18:28	18:28	18:28
MARCEY-LES-GRÈVES - Pont Gilbert	6:28	7:28	8:53	8:53	12:48	14:23	16:53	17:48	18:31	18:31	18:31	18:31
VAINS - Mairie	6:32	7:32	8:57	8:57	12:52	14:27	16:57	17:52	18:35	18:35	18:35	18:35
BACILLY - Le Fougeray	6:34	7:34	8:59	8:59	12:54	14:29	16:59	17:54	18:37	18:37	18:37	18:37
GENÊTS - La Poste	6:39	7:39	9:04	9:04	12:59	14:34	17:04	17:59	18:42	18:42	18:42	18:42
GENÊTS - Auberge de jeunesse	6:41	7:41	9:06	9:06	13:01	14:36	17:06	18:01	18:44	18:44	18:44	18:44
DRAGEY-RONTHON - Le Lavoir	6:45	7:45	9:10	9:10	13:05	14:40	17:10	18:05	18:48	18:48	18:48	18:48
SAINT-JEAN-LE-THOMAS - Jardin public	6:49	7:49	9:14	9:14	13:09	14:44	17:14	18:09	18:52	18:52	18:52	18:52
CHAMPEAUX - Marquis de Tombelaine	6:51	7:51	9:16	9:16	13:11	14:46	17:16	18:11	18:54	18:54	18:54	18:54
CAROLLES - Salle des fêtes	6:56 (1)	7:56 (1)	9:21 (1)	9:21	13:16 (1)	14:51 (1)	17:21	18:16	18:59	18:59	18:59	18:59
JULLOUVILLE - Edenville	6:59	7:59	9:24	9:24	13:19	14:54	17:24	18:19	19:02	19:02	19:02	19:02
JULLOUVILLE - Office de tourisme	7:02	8:02	9:27	9:27	13:22	14:57	17:27	18:22	19:05	19:05	19:05	19:05
SAINT-PAIR-SUR-MER - Pont Bleu	7:06	8:06	9:31	9:31	13:26	15:01	17:31	18:26	19:09	19:09	19:09	19:09
SAINT-PAIR-SUR-MER - Toque Blanche	7:07	8:07	9:32	9:32	13:27	15:02	17:32	18:27	19:10	19:10	19:10	19:10
SAINT-PAIR-SUR-MER - Beausoleil	7:09	8:09	9:34	9:34	13:29	15:04	17:34	18:29	19:12	19:12	19:12	19:12
SAINT-PAIR-SUR-MER - Ancienne gare	7:12	8:12	9:37	9:37	13:32	15:07	17:37	18:32	19:15	19:15	19:15	19:15
SAINT-PAIR-SUR-MER - ZA du Croissant	7:17	8:17	9:42	9:42	13:37	15:12	17:42	18:37	19:20	19:20	19:20	19:20
GRANVILLE - Maison de repos (Hôpital)	7:21	8:21	9:46	9:46	13:41	15:16	17:46	18:41	19:24	19:24	19:24	19:24
GRANVILLE - Lycée Morandière	7:23 (2)	8:23 (2)	9:48 (2)	-	-	-	-	-	-	-	-	-
GRANVILLE - Gare SNCF	7:28	8:28	9:53	9:53	13:46	15:21	17:51	18:46	19:29	19:29	19:29	19:29 *
GRANVILLE - Cours Jonville	7:35	8:35	10:00	10:00	13:53	15:28	17:58	18:53	19:36	19:36	19:36	19:36

(1) Le jeudi matin jusqu'à 15h, jour de marché, arrêt reporté rue de la Poste (à proximité de l'ancienne Poste)
(2) Desserte uniquement du lundi au vendredi en PS

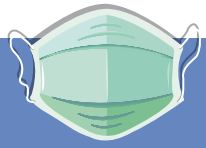

EHPAD du VALLON

COVID-19

Les visites en établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) sont actuellement autorisées selon une organisation définie par la HAS. Depuis le 9 Novembre, l'accueil des visiteurs est modifié afin de limiter les risques de contamination et pour une durée non déterminée à l'heure ou l'on imprime cet article.
Les visiteurs dont le nombre est limité doivent respecter une durée et bien entendu les règles sanitaires en vigueur. Les visites dans les chambres ne sont plus autorisées et ont lieu dans l'espace Salon qui a été aménagé pour accueillir au mieux les familles en offrant convivialité et intimité pour ces temps d'échange si précieux aux résidents. Les familles doivent contacter le secrétariat pour programmer leurs visites.
En cas de survenue de cas de Covid-19, les visites peuvent être suspendues temporairement dans tout ou partie de de l'établissement.

Cette organisation s'appuie sur les consignes établies par l'État. Elle peut être revue à tout moment pour tenir compte du contexte et de l'évolution de la situation. L'établissement en informera les résidents et les familles.
Il est impératif pour les résidents, les professionnels et les visiteurs de les respecter pour éviter au maximum la suspension des visites qui a été parfois lourde de conséquences lors du premier confinement.
On ne remerciera jamais assez les salariés, soignants, agents, personnel administratif et bénévoles grâce auxquels l'EHPAD du Vallon apporte un service de qualité à ses résidents.
Quelques chiffres pour rappel :
- Nombre de lits : 81 dont 15 pour personnes désorientées.
- Prix de journée : 53.75 €
  + 5.44 € pour un taux de dépendance GIR 5
  soit 59.19 € **de reste à charge.**

En cette période hivernale, merci de porter un regard bienveillant sur vos voisins plus âgés ou fragiles et encore plus en cette période particulière. N'hésitez pas à nous interpeller pour nous faire part de vos inquiétudes soit à la mairie (02 33 50 06 50) soit à la police municipale (02 33 50 09 60).

En attente de jours meilleurs, prenez bien soin de vous.

Je souhaite à tous les Saint Pairais d'excellentes fêtes de fin d'année.

Marlène Lebasle
Adjointe aux affaires sociales et à la solidarité

éducation

Depuis notre prise de fonction en mai dernier, mon investissement en tant qu'adjointe à l'enfance et à la jeunesse est guidé par l'épanouissement et le bien vivre ensemble des jeunes de Saint-Pair-sur-Mer. Notre commune littorale est dotée de locaux d'accueil scolaires et extrascolaires ainsi que d'équipements collectifs et sportifs diversifiés et de qualité : la salle multi sports de Scissy, le local « horizon jeunes »… Cela permet aux jeunes Saint-Pairais d'évoluer dans un cadre de vie extrêmement agréable. Il sera complété, à l'horizon 2021 par l'ouverture de la Faisanderie qui augmentera le champ des possibles.

Entretien des locaux et des espaces verts

Comme vous avez pu le découvrir dans la rubrique « travaux », nous œuvrons avec les services techniques et des espaces verts pour l'entretien et les restaurations des locaux de l'école, la mise en sécurité et la végétalisation (jardins pédagogiques, plantation d'un arbre de la planète dans la cour de l'école maternelle). Une réflexion est débutée pour la création d'aménagements extérieurs sportifs en faveur des adolescents. Dans ce contexte de crise sanitaire et de plan Vigipirate renforcé, nous avons ajusté ces accueils afin de préserver la santé et la sécurité de tous.

Accueil des enfants

Le groupe scolaire Anne Frank offre aux enfants un accueil pédagogique et éducatif optimal grâce à l'adaptation immédiate des équipes pluridisciplinaires : les enseignants, les ATSEM , les animateurs ainsi que l'ensemble du personnel de la restauration scolaire et de l'entretien.
Ils fournissent un travail remarquable au quotidien auprès des jeunes saint pairais pour les accueillir sur les temps scolaires et périscolaires.
Je tiens à leur exprimer mes remerciements les plus chaleureux pour le travail qu'ils réalisent en collaboration.

Cet été et pendant les vacances de la Toussaint, les enfants de 3 à 10 ans ont bénéficié d'animations variées et ludiques à l'ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement). Tous les enfants inscrits ont pu se trouver pour partager de belles aventures : sortie à la forêt de la Lucerne d'Outremer, le grand jeu Koh-Lanta au Carmel, le camp viking Ornavik parmi de nombreuses autres activités .

« Nous avons élaboré un projet éducatif »

Afin de mettre en œuvre notre politique de l'enfance-jeunesse de la ville, nous avons élaboré un projet éducatif permettant de respecter nos promesses de campagne et d'orienter nos actions en fonction des objectifs suivants :

- ***Promouvoir le développement durable***
- ***Instaurer l'inclusion sociale et culturelle***
- ***Faire grandir l'autonomie des enfants et des jeunes***
- ***Développer le mieux vivre ensemble***

Ces actions seront mises en œuvre dans le cadre de valeurs communes que constituent l'émancipation, la socialisation, le respect de la personne et l'égalité des chances. »

Belles fêtes de fin d'année à tous !

Port du masque et Plan Vigipirate

Depuis le 2 novembre, le port du masque est rendu obligatoire pour les enfants à partir du CP. Tous les élèves de l'école élémentaire de St-Pair-sur-Mer ont reçu 6 masques en tissu lavables et réutilisables offerts par la mairie pour accompagner financièrement les familles.
De plus, des plots béton ont été déposés pour sécuriser l'entrée du groupe scolaire Anne Frank afin de renforcer le plan Vigipirate. Toutes ces mesures quelque peu contraignantes répondent aux directives sanitaires et de sécurité actuelles. Notre objectif est de permettre aux enfants de pouvoir bénéficier d'une scolarité au sein du groupe scolaire Anne Frank la plus sereine et épanouissante possible.

Même en période de confinement, l'apprentissage et l'éducation de nos enfants sont un enjeu primordial. Nous avons besoin de la contribution des familles et des jeunes concernés :
Pour répondre au mieux à vos attentes et à vos besoins, nous souhaitons que vous répondiez à ce questionnaire à destination des enfants et des adolescents entre 3 et 17 ans. Vous pouvez au choix déposer ce dernier en mairie ou l'envoyer par mail sur le site de la ville « https://saintpairsurmer.fr » avant le vendredi 15 janvier 2021.

Merci pour votre participation.

Plantation de bulbes de jacinthe par les enfants de maternelle

LOCAL jeunes

L'inauguration officielle du local jeunes « Horizon jeunes » en présence d'élus municipaux, de la GTM et de M le sous-préfet s'est déroulée le 7 août dernier. Ce local attenant au gymnase de Scissy avec son entrée rue Mallais a permis un accueil des adolescents de 11 à 17 ans pendant les vacances estivales (ouverture pendant 4 semaines cet été avec une très bonne fréquentation). Les adolescents ont élaboré leur programme en concertation avec les animateurs: activités sportives, artistiques et sorties à Festiland, Cobac Park, Trampoline Park, du paddle à Hauteville sur mer…
Pendant les vacances d'automne, la fréquentation journalière bien que moindre par rapport à l'été a correspondu à un besoin pour un nombre significatif de jeunes. L'aménagement a été réalisé de façon très « cocooning ». Cet espace est équipé en fonction des attentes des jeunes : kitchenette, salon et jeux… La réouverture de ce local est conditionnée par le protocole sanitaire.
Nous vous en tiendrons informés.

Françoise PACEY-GASPARI
Adjointe à l'enfance et à la jeunesse

VOTRE AVIS
nous intéresse !

Afin de prendre en compte vos désirs, vos réalités de vies, l'existant… la mairie de Saint-Pair-sur-Mer souhaite vous connaître et améliorer votre quotidien. A travers nos différentes structures de loisirs, sportives et autres, nous souhaitons co-construire un projet collectif.
C'est pourquoi nous avons, à travers ce questionnaire, décidé de recueillir vos commentaires afin que vous soyez acteur de votre cité.
Nous vous proposons de le remplir avec vos enfants.

enfants
adolescents
parents

Âge ◯ **Composition de ta famille** ◯ **personnes**

Tu as entre 3 et 11 ans

Es-tu scolarisé à l'école Anne Frank ?
◯ OUI ◯ NON
(si non, passe directement au 3)

1 RESTAURANT SCOLAIRE
• Manges-tu à la cantine ?
◯ OUI ◯ NON
(si non, passe directement au 3)
Dis-nous ce que tu aimes, cites trois points positifs

Dis-nous ce que nous pourrions améliorer ou inventer ?

2 Les animations périscolaires à l'école Anne Frank
Participes-tu aux animations proposées le midi ?
◯ OUI ◯ NON
Si non, pourquoi ?

Quelles sont tes propositions ?

3 Les mercredis et pendant les vacances scolaires
Es-tu inscrit au centre de loisirs Les P'tits Débrouillards ?
◯ OUI ◯ NON
Si non, pourquoi ?

Quelles sont tes propositions ?

Tu as 11 ans et plus

Le local jeunes
Un nouveau local vient d'ouvrir spécialement dédié pour vous les ados, l'as-tu déjà fréquenté,
◯ OUI ◯ NON
Connais-tu son nom ?

Quelles animations souhaites-tu y trouver ?

Environnement

As-tu des idées d'actions pour faire du bien à la planète ?

La mobilité

Comment te déplaces-tu actuellement, pour :

Te rendre à l'école ?

Aller sur tes lieux de loisirs ?

Faire du shopping ?

Rencontrer tes amis ?

As-tu ton BSR ?

Sports, Culture, Loisirs

Quels sports ou activités artistiques pratiques-tu ? et où ?

Que penses-tu :

de la réhabilitation du skate-park ?

de la création d'un City-park ?

d'un parcours de « BMX-VTT » sur notre commune ?

d'un « street work out » ?

Participes-tu à la vie culturelle de Saint-Pair-sur-Mer ?

Es-tu abonné à la Médiathèque ◯ OUI ◯ NON

Si non, pourquoi ?

As-tu visité des expositions à la Chapelle Sainte-Anne ? ◯ OUI ◯ NON

As-tu vu le parcours d'exposition sur la digue ? ◯ OUI ◯ NON

As-tu vu l'exposition de sculptures autour de l'église de Kairon ? ◯ OUI ◯ NON

As-tu vu l'exposition de photographies « Hors les murs », dans le centre-ville ? ◯ OUI ◯ NON

Connais-tu :

Le printemps des P'tits Loups ?	◯ OUI	◯ NON	Y es-tu déjà allé ?	◯ OUI	◯ NON
Les concerts de l'été ?	◯ OUI	◯ NON	Y es-tu déjà allé ?	◯ OUI	◯ NON
Le Festival Second Geste ?	◯ OUI	◯ NON	Y es-tu déjà allé ?	◯ OUI	◯ NON
Les animations de Noêl ?	◯ OUI	◯ NON	Y es-tu déjà allé ?	◯ OUI	◯ NON

Souhaites-tu donner ton avis concernant les futurs projets de Saint-Pair-sur-Mer, si oui, sous quelle forme ?

Vous, parents...

Seriez-vous intéressés par la création ?

D'une aide aux devoirs pour les collégiens ◯ OUI ◯ NON

De points de rencontres sous forme de « Café-Parents »,
permettant d'organiser des débats sur la jeunesse, la parentalité… ◯ OUI ◯ NON

Avez-vous d'autres suggestions ?

MERCI À CHACUN D'ENTRE VOUS D'AVOIR PRIS DU TEMPS POUR RÉPONDRE À CE QUESTIONNAIRE.

Celui-ci est à déposer en mairie ou à remplir sur le site de la ville **www.saintpairsurmer.fr**, avant le **vendredi 15 janvier 2021**, dernier délai, svp.

LE P'TIT CIRK

culture

Festival Second Geste

Le 17e Festival Second Geste, a connu un franc succès. Une réduction de la jauge du public et les menaces d'un re-confinement n'ont pas découragé les spectateurs. Les Compagnies du P'tit cirque et de la Faux Populaire ont réellement conquis petits et grands, entre musique, poésie et acrobaties périlleuses.

Les artistes du P'tit Cirque

Trois événements majeurs ont échappé au couperet de la Covid 19. Les journées du patrimoine, les 19 et 20 septembre, ont permis à de nombreux saint-pairais et à bien d'autres de découvrir Mme de la Morlais, personnage peu connu de Saint-Pair, mais au parcours moderne et passionnant, lors d'une conférence conduite par M. Jean-Claude Naulet. Le 20 septembre en collaboration avec l'association Saint Pair Vivum, un après-midi de visites guidées, conduites par MM. Patrick Courault et Jacky Guihéneuf et des membres de l'Office Culturel, a permis à plus de 300 personnes de voir le Carmel autrement et surtout d'en approfondir l'histoire et le fonctionnement.

"L'action culturelle de Saint Pair sur Mer a été profondément chamboulée par la crise de la Covid 19.
Les grands événements comme le 13 Animé, clôturé par son feu d'artifice, unanimement reconnu dans le département ont été annulés.
Il a donc fallu inventer d'autres actions, compatibles avec les restrictions qui ont contraint le monde de la culture.
Les fanfares du mardi, déambulations dans le cœur de bourg ont remplacé les concerts place Charles de Gaulle.
Elles ont ainsi rythmé la vie estivale, en fin de journée et ont été appréciées et applaudies."

médiathèque

Gisèle Halimi

Avocate
Française (1927-2020)

Gisèle Halimi est née en Tunisie. Son enfance est marquée par une éducation traditionaliste. A 13 ans, elle commence une grève de la faim afin de ne plus faire le lit de son frère. Ses parents cèdent, elle gagne son premier petit bout de liberté.

Après des études à Tunis, elle intègre la faculté de droit. Fortement engagée, elle milite pour l'indépendance de la Tunisie et de l'Algérie, elle dénonce les tortures et fait connaître ses actions pour défendre les femmes dans de nombreuses affaires grâce à son amitié avec Simone de Beauvoir.

Elle fonde en 1971 « Choisir la cause des femmes ».

Elle siège à l'Assemblée Nationale en tant que députée et propose un amendement instaurant un quota pour les femmes aux élections.

© Image de Pauline Duhamel, extraite de l'ouvrage *J'aimerais te parler d'elles* avec Sophie Carquain, aux Ed. Albin Michel Jeunesse, 2019.

2020 ANNÉE DE LA FEMME

Après les nuits de la lecture en janvier qui mettaient en avant des nouvelles écrites par des femmes et un mois de février consacré aux concours d'affiches pour le carnaval de Granville, mars a marqué un coup d'arrêt brutal sur une partie de la programmation.
De nombreuses animations ont été annulées, dont le printemps des poètes qui prévoyait en particulier une soirée poésie en partenariat avec Au Fil des Arts et Mme Mona Ozouf.
La réouverture de la médiathèque, à l'approche de l'été a été un soulagement. Cependant, les recommandations sanitaires, ont réduit le flux des passages et entraîné des contraintes de fonctionnement.

Trois expositions consacrées aux femmes ont pu être installées, « Voix de femmes » chanteuses, musiciennes auteurs et interprètes qui ont marqué l'univers de la chanson et de la musique. « Grâce à elles » une exposition montée avec l'aide du Conseil départemental de la Manche, a présenté le portrait, le destin et le parcours de plusieurs femmes remarquables dans le domaine des Arts, de la politique, de la résistance, de la recherche scientifique et bien d'autres. La dernière en date, consacrée « aux femmes d'ici, cuisines d'ailleurs » a elle aussi mis en avant une facette plus traditionnelle de la vie des femmes du monde.
Le nouveau confinement porte un nouveau coup à la médiathèque qui avait retrouvé son public, public un peu frileux à la reprise. Un service click&collect devrait permettre aux adhérents de pouvoir continuer à avoir accès aux livres, aux BD, aux DVd et autres documents.
La crise de la Covid 19, complique la mise en action du Contrat Territoire Lecture qui sous l'impulsion de la communauté de communes GTM vise à développer les actions autour de la lecture. Ce projet devrait aboutir en 2021.
Il faut reconnaître à la médiathèque de Saint Pair un fort rayonnement au sein du réseau des médiathèques et espérons que l'année 2021, en préparation, apportera de bons moments autour du livre et des mots.

Grâce à Elles...

A l'initiative de Thomas Di Mambro, conseiller municipal, un portage de chansons à domicile a été organisé afin de garder le lien avec et entre les habitants pendant le 2e confinement.
La recette est simple, vous consultez le répertoire d'Hélène, chanteuse, en ligne. Vous choisissez votre chanson et vous la commandez pour vous ou pour un proche.
Réservations : 02 33 70 60 41

Festival du Livre

Le Festival du Livre tel qu'il avait été prévu par Au fil des Arts n'a pas pu se dérouler au mois d'août. Toutefois, l'association, a proposé trois jeudis des mots. Cette manifestation inédite a permis à des auteurs de présenter leurs derniers ouvrages et de débattre dans un échange fructueux. Mme Mona Ozouf et M. Laurent Joffrin ont pu de cette manière confronter leur vision des valeurs fondatrices de notre République, dont la liberté.

Expositions

Les expositions, dont celle consacrée aux femmes qui ont marqué le monde de leur empreinte, ont connu un vrai succès. L'exposition de la digue, va d'ailleurs être prêtée au collège de Saint-Hilaire-du-Harcouet dès la fin de l'année. La composition originale, constituée des statues, implantées au pied de l'église Saint-Laurent, dans le bourg de Kairon a elle aussi remporté un franc succès. Les expositions qui se sont succédées tout le long de l'été, jusqu'aux vacances de la Toussaint, à la chapelle Sainte-Anne, ont permis à de nombreux artistes et créateurs de se faire connaître. Cependant, les contraintes sanitaires liées à la configuration du lieu, n'ont pas permis à un public nombreux de venir découvrir de vraies richesses, du dessin, au sculptures en passant par la peinture. N'oublions pas l'exposition entre l'église de Saint Pair et le cheminement le long de la Saigue. Fruit d'une collaboration entre les associations …et Au Fil des Arts, elle a suscité un intérêt certain.

FESTIVAL PHOTO
SAINT-PAIR-SUR-MER

Le festival photo, déprogrammé en août, s'est tenu en octobre, quelques jours avant le deuxième confinement. Là aussi, en dépit des restrictions de jauge et d'une ambiance peu propice, plus de 850 personnes sont venues soutenir 17 artistes photographes, aux visions très personnelles de la nature. Artistes qui ont apprécié d'être ainsi reconnus et accompagnés dans une période difficile.

Le nouveau confinement va lui aussi remettre en question les animations de la fin de l'année. Elles seront réduites mais permettront toutefois de donner à notre commune les couleurs essentielles nécessaires aux fêtes de fin d'année. Une année où il a fallu réagir en permanence à l'imprévu de la crise sanitaire qui risque de s'installer dans la durée.

2021 se prépare activement et saura faire vivre la culture sous toutes ses formes, pour votre plus grand plaisir. Remercions les équipes de l'Office Culturel, de la médiathèque, les associations culturelles et patrimoniales qui ont su s'adapter et proposer des « instants culture » tout au long de cette période compliquée.

Jean-Michel POUILHE
Adjoint au patrimoine et à la culture

VIE associative

Assemblée générale avec La Récré

Je me sens très engagée depuis le mois de juin en tant que déléguée à la vie associative et il n'est nul besoin de préciser qu'en cette période d'incertitudes et de non visibilité à moyen terme, la mise en œuvre des projets associatifs qui vous sont chers fut émaillée de nombreuses difficultés.
Malgré cela nous avons pu avant ce second confinement réorganiser les offres d'accueil pour toutes les associations.

Par ailleurs, mon investissement personnel pour la bonne tenue du forum des associations s'est soldé par une annulation devant le contexte sanitaire.

Il nous faut regarder vers un futur optimiste et espérer la réalisation des projets qui vous tiennent à cœur. Aussi nous redoublerons d'attention pour vous aider à les concrétiser.

Le projet de maison des associations est en cours pour répondre à la demande de trois associations qui ne bénéficiaient pas d'un hébergement adapté à leurs besoins :
Le Club des anciens Henri Levillayer,
***Caf'Artnaüm** (association pratiquant les arts plastiques)*
et enfin Au fil des arts.
Nous souhaitons mener à terme ce projet afin d'étoffer l'offre d'accueil sur le territoire Saint Pairais.

Julie KESHVADI
conseillère déléguée à la vie associative et aux correspondants de quartiers

élections

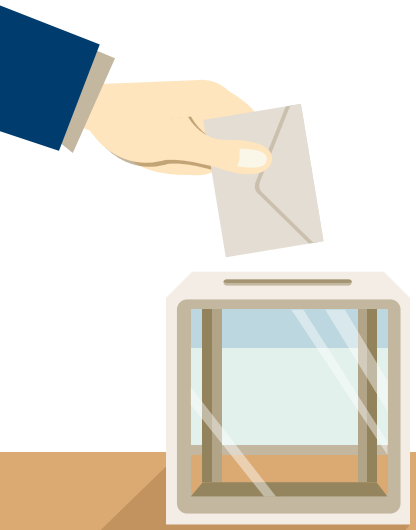

Les inscriptions électorales sont reçues en Mairie toute l'année et également sur le site « service-public.fr »
En cas de scrutin, elles sont reçues jusqu'au 6e vendredi précédent cette date.
Prévoir une pièce d'identité en cours de validité (carte nationale d'identité ou passeport) et un justificatif de domicile (de moins de 3 mois).

Situation des 3 bureaux de vote :

1. Salle Michel Fraboulet, Place Marland
2. Salle près de la Faisanderie, route de la Folliotte
3. Groupe Scolaire Anne Frank, Place de la Gare

RAPPEL : Comme vous le savez c'est l'INSEE qui depuis le 01 janvier 2019 gère les listes électorales de toutes les communes de France, vous avez été nombreux à signaler des erreurs sur vos cartes électorales, en autre le numéro erroné du département de votre lieu de naissance de la région parisienne. L'INSEE informe qu'il ne procédera à aucune modification pour les personnes nées avant 1968, date à laquelle le département de la seine (75) a été supprimé et remplacé par (Paris (75) Hauts de Seine (92) Seine St Denis (93) Val de Marne (94)) ainsi que celui de la Seine et Oise (78) remplacé par (les Yvelines (78) l'Essonne (91) et Val d'Oise (95).

ACTIVITÉ commerciale & artisanale

En tant que conseillère déléguée à l'activité commerciale et artisanale, mon rôle est de soutenir les commerçants et artisans, dans leur recherche d'installation ou de développement sur Saint-Pair sur mer.
Notre commune est très prisée pour de nouvelles installations car nous bénéficions d'une grande attractivité. Cependant, nous manquons de structures et d'emplacements pour de nouveaux commerces, essentiellement dans le centre-bourg. Nous avons la chance d'avoir une aide constructive notamment avec Granville Terre et Mer, qui possède des services compétents pour soutenir les entrepreneurs(es) de notre territoire.
De nombreuses subventions au développement ou à la création peuvent venir en aide aux professionnels souhaitant s'installer ou désireux de faire évoluer leurs outils de production.

La priorité, dans le contexte inédit que nous subissons tous, est de soutenir et d'aider au mieux les commerces de proximité, en relayant, par la voie numérique, toute information importante de chaque société, afin que leurs clients ou futurs clients soient informés de l'activité de chacun et chacune. C'est pourquoi nous avons entamé une grande campagne sur Facebook en prenant en photo chaque commerçant du marché ainsi que les commerces sédentaires les plus impactés afin de communiquer sur les possibilités de retrait de commandes. Les clients sont donc informés des modalités d'ouverture de chaque commerce. Sylvie Martin-Pernelle m'a largement épaulé dans cette démarche en prenant en photo tous les commerçants concernés devant leur boutique. J'espère sincèrement que cette initiative aura contribué à faire connaître les modalités d'ouverture de chacun et à soutenir le moral de nos commerces.
Nous avons également imprimé des grandes affiches pour les sucettes et de plus petites pour les commerces à partir de la création du visuel de GTM afin de sensibiliser les habitants à consommer de manière locale.
Pour ces commerçants et artisans de proximité, nous pouvons constater que les Saint-Pairais ont d'avantage consommé près de chez eux. C'est une manière de consommer qu'il me semble de bon sens en cette période si particulière, mais surtout un bon sens de manière générale.
Si nous voulons conserver et attirer des professionnels de qualité dans notre commune, il est évident qu'il faut que chacun d'entre nous les soutienne au quotidien, les aide à surmonter ces mois sans activité réelle et à maintenir un minimum d'activité pour passer ce cap et atteindre des jours meilleurs.

Même confiné, j'achète à coté !

Annabel DARTHENAY
conseillère déléguée
à l'activité commerciale
et artisanale

NUMÉRIQUE & COMMUNICATION

Le début du mandat a été marqué par une phase d'analyse de la situation et des problématiques liées au numérique et à la communication. Le champ d'action est vaste avec un budget relativement important.
Cela concerne l'hébergement des applications métier, les services Web, les connexions réseau et la télécommunication. Nous avons en projet la mise en œuvre de nouveaux outils de communication. Nous souhaitons améliorer les services et les performances mais aussi maîtriser le budget en travaillant sur des appels d'offres et en mutualisant des services.

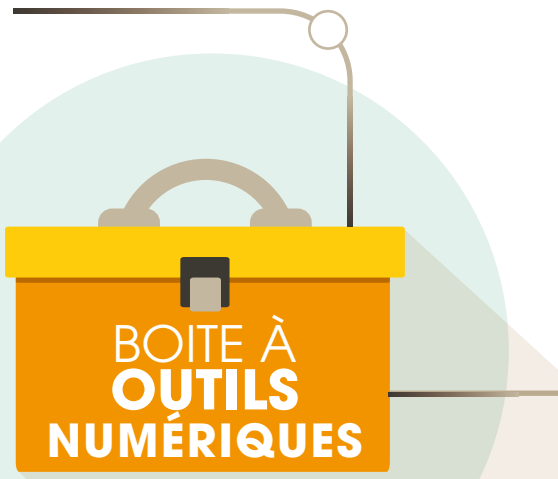

Après l'inventaire des prestataires, des outils, des contrats et des propositions, nous sommes maintenant en mesure de faire des choix pertinents dans le domaine du numérique. Pour mieux travailler et télétravailler nous allons mettre en place rapidement un outil nous permettant de gérer nos mails, partager nos agendas, partager des documents, télétravailler, communiquer en visio et collaborer en équipe sur des projets entre élus, personnel et citoyens. Nous avons choisi pour cela un outil Open Source hébergé en France et de plus, proposé par une entreprise Granvillaise, factorFX.
Une équipe d'élus s'est également constituée pour faire un travail de fond sur notre site Web de façon à proposer un maximum d'informations pertinentes à chacun. Du personnel a été formé dans cette perspective pour vous assurer une information plus large sur ce site.
C'est un plaisir pour moi de mettre en place tous ces outils attendus par tous avec enthousiasme et qui répondent à un besoin réel pour pouvoir travailler et accéder à toute l'information partout et à chaque instant.

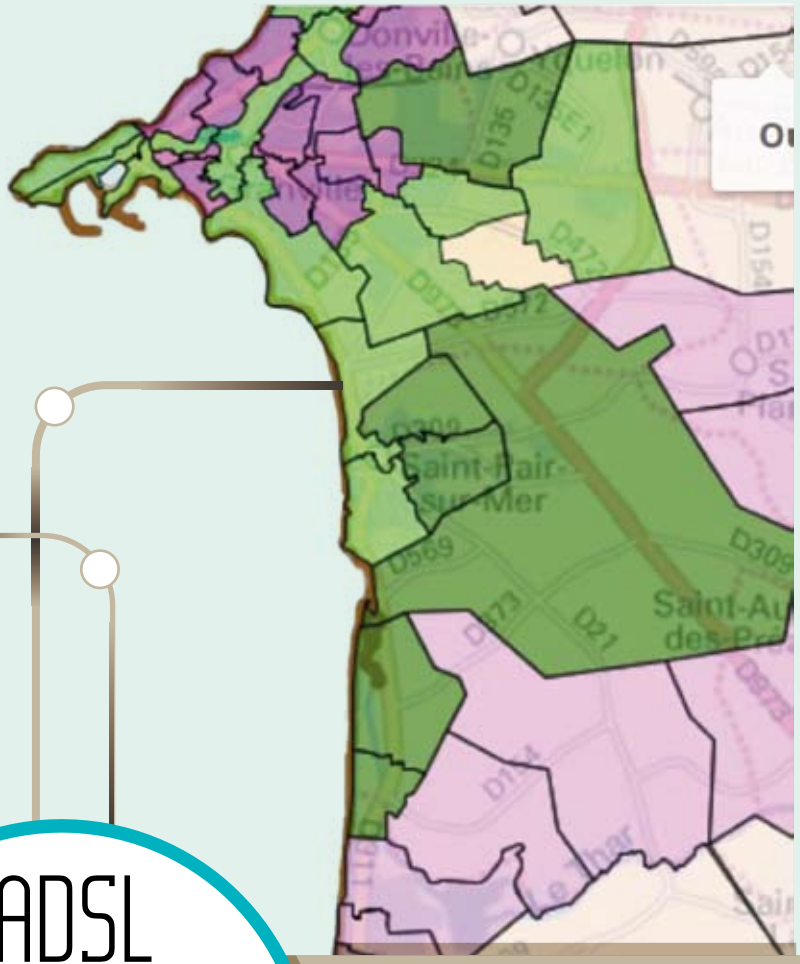

© Image Manche Numérique.

ADSL Fibre MIMO 4G

Vous habitez à Saint-Pair-sur-Mer et vous vous posez des questions sur votre connexion internet et l'arrivée de la fibre ?

Pour ce qui est de la fibre, il y a trois situations

Dans la zone vert foncé, la fibre est disponible dès maintenant et vous pouvez faire appel à un opérateur de votre choix.

Dans la zone en vert clair, la fibre est installée et sera disponible prochainement à la commerciallisation.

Dans la zone en violet, il faudra attendre 2023.

© Image Manche Numérique.

Si votre liaison ADSL actuelle est insuffisante avec un débit inférieur à 3 Mbit/s, vous pouvez également vous orienter vers deux autres solutions :
Le réseau **MiMo**, c'est un réseau hertzien avec un débit de 20 Mbit/s, proposé par Manche Numérique ;
La **4G fixe** avec une box 4G équipée d'une carte SIM et un débit très confortable en moyenne de 40 Mbit/s.

Alain CHARBONNEL
conseiller délégué à l'informatique, au numérique et à la communication

Vous trouverez toutes les informations nécessaires sur le site
manchenumerique.fr
Vous pourrez y voir précisément la situation à votre adresse.

ERRATUM

Plusieurs erreurs se sont glissées dans la liste des correspondants de quartiers, dans le n° 69 de votre Saint Pair Mag, vous voudrez bien nous en excuser.

Voici la liste mise à jour.

SECTEUR 1 1/2

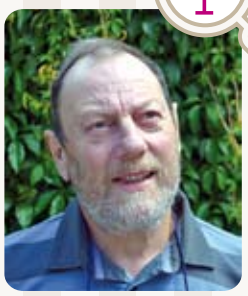

Claude HUE
642 route de la Lande
06 74 39 72 88
seaboat@orange.fr

- Route Nationale
- Le Poirier
- Route de la Nicolière
- Le bas Gatigny
- Route de la Couperie
- La Lande de Pucy
- Rue de Guernesey
- Rue Ampère
- Rue de Jersey
- Rue de Sercq
- Rue des Minquiers
- Impasse Galilée
- ZA le Sap
- Chemin des Joncs
- Route de la Lande
- Rue Marie Curie
- Allée des Nymphéas
- Impasse Sophie Germain
- Rue des Ecréhous
- Chemin rural de la Rocade
- Chemin rural Chatel

SECTEUR 1 2/2

Anne-Marie LAMODIÈRE BAILLY
688 route de la Lande
07 87 89 68 36
annemarie.lamodiere@gmail.com

SECTEUR 2

Arnaud DE GUERVILLE
16 rue St-Pierre
06 80 16 78 75
arnaud.huetdg@orange.fr

- Rue de Granville
- Allée de la Mer
- Allée Lecourtois
- Résidence « Les Goémons »
- Rue St-Pierre
- Rue de la Plage
- Résidence « Le Moulin »

SECTEUR 3

Jolanta LEROY
71 rue du Bief - 06 26 88 81 52
jolanta_leroy@hotmail.com

- Rue St-Michel
- Rue des Marronniers
- Ruelles du Bief
- Ruelle des Rossignols

SECTEUR 4

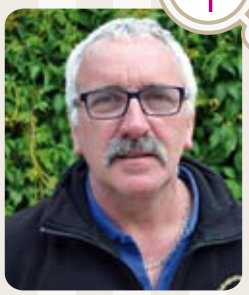

Yannick BUSSON
138 rue Mallais
06 18 94 38 23
yannick.busson@hotmail.fr

- rue du Buhot
- Place du Buhot
- Rue de la Hogue
- Impasse de la Meunière
- Rue Mallais et voie sans issue

SECTEUR 5 1/2

Joseph LEBOUCHER
214 rue de la Chapelle Ste-Anne
02 33 50 10 32 - 06 34 95 26 57

- Rue de la Chapelle Sainte-Anne
- Chemin du Harley (partie haute)
- Route de la Corniche
- Allée de la Corniche
- Impasse des Étoiles
- Rue Pierre Chesnay
- Avenue Lebel
- Chemin Lang (partie haute)
- Rue de la Croix Millet
- Rue des Hauts Fossés
- Impasse fleurie

Correspondants de Quartiers

SECTEUR 5 2/2 a

Edith TOURMENTE

48 impasse de l'École
06 73 44 23 54
edith.tourmente@wanadoo.fr

SECTEUR 5 2/2 b

Gaëlle JOUIS

371 rue Charles Mathurin
06 10 02 80 08
gaelle.jouis@free.fr

- Rue de Scissy
- Impasse des Garennes
- Impasse de l'École
- Chemin de Harley (partie basse)
- Impasse des Vanneaux
- Impasse des Mouettes
- Rue des Pluviers
- Chemin Lang (partie basse)
- Rue Charles Mathurin
- Rue Fontaine Saint-Gaud
- Allée des Courlis
- Allée des Cormorans
- Rue Charles Livois

SECTEUR 6 1/3

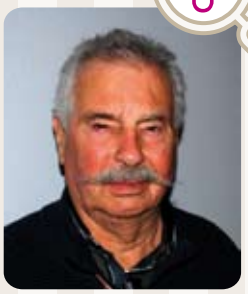

Bernard HAZELARD

55 rue du Pré Hallot
06 83 18 34 99
bernard.hazelard@orange.fr

- Rue des Ardilliers
- Rue des Hauts Vents
- Rue des Delles
- Rue du Croissant
- Route de l'Écutot
- Rue du Pré Hallot
- Rue Aneret
- impasse St-Michel
- Avenue Jozeau-Marigné
- Rue des Vallées (partie haute)
- Rue de la Vigie
- Rue du Vieux Château (partie basse)
- Rue du Prieuré
- Impasse Aneret

SECTEUR 6 2/3

Pierre ROIESNEL

20 rue Christophe Colomb
02 33 91 90 22

- Rue des Aigrettes
- Rue des Tadornes
- Rue des Macareux
- Rue des Sternes
- Rue des Guifettes
- Rue des Alizés
- Rue des Vallées (partie basse)
- Rue James Cook
- Rue du Val de Saigue

SECTEUR 6 3/3

Jérémy FERRON

56 rue Christophe Auguin
06 47 69 06 13
jmyferron@yahoo.fr

- Rue Christophe Auguin
- Rue Jacques-Yves Cousteau
- Rue Florence Arthaud
- Rue Francis Drake
- Rue Jacques Cartier
- Rue Jean-François de la Pérouse
- Val de Saigue (partie basse)
- Rue Christophe Colomb

SECTEUR 7 1/2 et 2/2

Elisabeth BAUDOUIN

415 route du Guigeois
06 14 32 27 64
elisabeth.baudouin178@orange.fr

"recherche d'un correspondant de quartier pour reprendre ce secteur"

1/2

- La Mariennée
- Crécey
- Le Chesnay
- Les Forges

2/2

- Leuderie
- Angomesnil
- Lézeaux
- Les Gorgeries
- Le Val/Pézéril

SECTEUR 8

Sylvaine LECHAT

440 route de Lézeaux
06 46 89 24 81
slechat2502@gmail.com

- Route de La Boitardière
- Chemin de la Boitardière
- Route de Lézeaux
- Chemin de Lézeaux
- Rue des Iris
- Impasse de la Hervière

SECTEUR 9

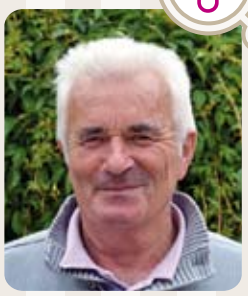

Guy CARUHEL

3379 route Nationale
06 61 11 65 37
caruhelclaudine@orange.fr

- La Maréchallerie
- La Petite Lande

SECTEUR 10

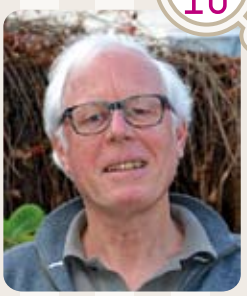

Philippe JEAN

167 rue des Peupliers noirs
06 07 64 42 10
philippejean2@wanadoo.fr

- Le Vallon
- Rue des Prunus
- Rue des Églantines
- Rue des Lilas
- Rue des Peupliers Noirs
- Rue des Frênes
- Rue du Bocage
- Impasse du Vallon
- Rue de la Pommeraie (partie allant de la rue du Bocage à l'impasse du Vallon)
- EHPAD « La Vallon »

SECTEUR 11

Annie PICOT

41 rue du Figuier
06 85 44 90 95
picotgesnouin@gmail.com

- Rue du Figuier
- Rue du Pâturage
- Rue des Saules
- Rue de la Prairie
- Rue des Tribunes
- Rue du Champ de Courses
- Rue de la Pommeraie (partie allant de la rue du Bocage à la rue des Saules)

SECTEUR 12

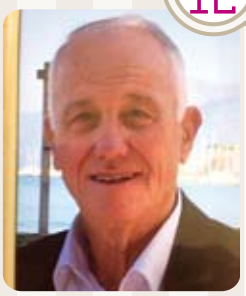

Claude-Jean BIOUSSE

243 rue des Terres-Neuvas
06 74 13 49 81
c.biousse@hotmail.com

- Route de l'Écutot
- Route Nationale
- Route du Croissant (une partie)
- Chemin des Tourterelles
- Rue Fernand Fleuret
- Rue des Terre Neuvas
- Impasse des Marettes

SECTEUR 13

Yves FRANÇOISE

132 rue du Vieux Château
06 37 77 79 14
y.francoise@sfr.fr

- Rue du Moulin à Vent
- Rue du Vieux Château (une partie)
- Place de la Gare
- Impasse Mallais

SECTEUR 14

Gérard LAROUTE

102 rue de l'Océan
06 70 39 33 19
gerard.laroute@orange.fr

- Rue de l'Océan
- Rue de l'Estran
- Impasse de l'Océan
- Rue du Levant
- Rue de Kerivoalan
- Rue des Grèves
- Rue du Grand Large
- Route de Catteville (une partie)
- Rue de la Croix Millet (une partie)
- Route de la Deganetière

SECTEUR 15

Jean GUILLAUDEUX

61 rue de Tombelaine
06 85 91 59 98
jeanguillaudeux@hotmail.fr

- Rue du Petit Kairon
- Impasse du Petit Kairon
- Route de la Bruyère
- Chemin du Verchu (une partie)
- Rue des Cyprès
- Rue des Cerisiers
- Rue des Roseaux
- Rue de la Canardière
- Rue du Golf (côté terre)

SECTEUR 16

Christine LEGRAND

992 route de Lézeaux
06 72 56 22 85
christinelegrand55@gmail.com

- Rue de Tombelaine (côté terre)
- Impasse de Tombelaine
- Allée des Ormes
- Allée des Ailes
- Rue des Bons Amis
- Rue du Pont Bleu
- Rue des Marais
- Route de la Folliotte (une partie)
- Avenue d'Avranches
- Le Seuil Marin
- Lotissement Forêt de Scissy
- Rue de Champeaux
- Domaine (parc) de la Faisanderie)
- Avenue de la Faisanderie

SECTEUR 17

Sylvie GATÉ
1906 route du Chesnay
06 03 52 06 53
sylgat50@gmail.com

- Route de la Gicquelière
- Village de la Chanterie
- Voie communale de l'Aiguillon
- Village de la Bruyère (partie haute de la Bruyère)

SECTEUR 18

Daniel MÉNAGER
19 rue du Pont Hogris
06 76 82 72 35
d.h.menager@orange.fr

- Route de la Folliotte (une partie)
- Chemin des Mares
- Route du Monument
- Chemin du Puits Chevalier
- Rue du Pont Hogris
- Lotissement Éric Tabarly
- Rue St-Laurent
- Chemin des Monceaux
- Chemin du Val Vert
- Route de la Chanterie
- Chemin de la Tonnerie
- Chemin du Verchu (une partie)
- Rue de la Faisanderie
- Rue du Blanc Caillou

SECTEUR 19

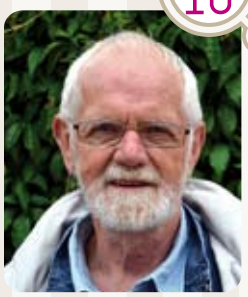

Charles LEGENTIL
57 ruelle du Bief
02 33 91 89 67
charles.legentil@orange.fr

- Rue Ste-Anne
- Rue de l'Audience
- Rue de l'Oratoire
- Rue de la Mairie
- Le Bas des Cours
- Place Charles de Gaulle
- Chemin Chatelin

SECTEUR 20 1/2

Jean-Claude VILLAIN
50 avenue de Chausey
06 88 56 85 40
jcb.villain@free.fr

- Mini-Golf
- Rue St-Nicolas
- Rue Elian Planes
- Rue de la Baume
- Allée de la Passerelle
- Allée Serpentine
- Rue de Belle Rive
- Rue du Golf (côté mer)
- Avenue de Chausey
- Rue des Rives du Thar
- Impasse des Pins

SECTEUR 20 2/2

François MERIEL
22 avenue des Plages
06 74 36 01 29
plomberie.francois@gmail.com

- Rue de Carolles
- Rue du Thar
- Avenue du Mont-St-Michel
- Avenu des Plages
- Rue de Tombelaine
- Rue de Cancale
- Impasse du Videcoq
- Avenue Charlotte
- Boulevard Maritime

SECTEUR 21

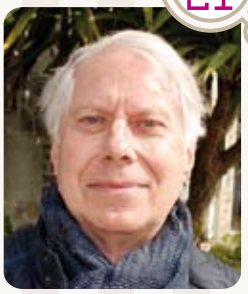

Gilbert CHESNEL
57 rue de la Baie du Thar
06 20 31 27 60
gilbert.chesnel50@wanadoo.fr

- Rue de la Frégate
- Rue de la Goëlette
- Rue de la Bisquine
- Résidence de la Baie du Thar
- Chemin de la Grâce de Dieu
- Route de Catteville (une partie)
- Chemin Beausoleil

SECTEUR 22

Edith TETREL
801 route des Mérais
06 99 27 31 28
edith.tetrel@orange.fr

- Les Mérais

Correspondants de Quartiers

vos correspondants de quartiers sont tous bénévoles !

Finances 2020

comment la crise sanitaire influe sur le budget de la commune

Le premier impact se traduit par une baisse des recettes de fonctionnement dues à :

- la fermeture du camping et de l'aire de camping-car pendant le confinement
- la non location des salles de la commune y compris « La Faisanderie » suite au retard pris dans les travaux ;
- la fermeture de la cantine et du centre de loisir pendant le confinement

Mais la baisse de recettes la plus importante provient de la fermeture du Casino de mi mars à début juin, puis à partir de fin octobre. En effet, la commune perçoit un pourcentage sur le produit des jeux. La fermeture du Casino, et donc l'absence de jeux, diminue les produits perçus par la commune.
Nous avons donc prévu une baisse des recettes de fonctionnement de l'ordre de 400 000 €. Cependant, lors de l'adoption du troisième budget modificatif, l'Etat s'est engagé à soutenir les finances des communes impactées par la crise COVID par l'octroi d'une dotation complémentaire, ce qui réduira l'impact sur les recettes de fonctionnement.

Le deuxième impact est en lien avec l'augmentation des dépenses de fonctionnement.

Pour protéger la population et les agents municipaux, la commune a engagé des dépenses significatives en matériel de protection (masques, blouses, lunettes, gel,…) et plus récemment en masques pour les enfants. Pour protéger les écoliers, obligés de porter des masques à partir de 6 ans, la commune a acheté 990 masques, soit 6 par enfant du primaire.
Ces dépenses imprévues ont été inscrites au budget pour 60 000 €. Mais cette somme pourrait être insuffisante au regard de l'évolution de la pandémie.

Enfin, pour soutenir l'économie locale et notamment les petits commerçants, le conseil municipal a pris les mesures suivantes :

- annulation, puis réduction des loyers des commerces fermés pour lesquels la commune est propriétaire des murs ;
- agrandissement des terrasses ;
- annulation, puis réduction des redevances d'occupation du domaine public pour les commerces sédentaires.

L'ensemble de ces mesures vise à protéger la population, les enfants, le personnel communal, mais aussi à soutenir les activités des commerces durement touchés par cette crise sanitaire inédite. Par ailleurs, le confinement a différé certains investissements initialement prévus en 2020.

La situation financière de la commune reste saine malgré tout et va nous permettre de continuer notre action.

> *« Du fait de la mise en place du premier confinement, le budget 2020 n'avait pas été voté. Nous avons donc pu et du l'adapter avec les données en notre possession au moment du déconfinement sans pour autant connaître tous les impacts financiers liés à cette crise. »*

Rémi LERIQUIER
Adjoint aux finances

Pascal DOUBLET
Conseiller délégué aux finances et au budget

COMMISSION PROJET TERRITOIRE, COMMUNICATION

Annaïg LE JOSSIC

COMMISSION ADMINISTRATION GÉNÉRALE FINANCES

Rémi LERIQUIER

COMMISSION DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE NAUTISME, NUMÉRIQUE

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
Rémi LERIQUIER, Annabel DARTHENAY, Jérémy DURIER

COMMISSION AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE ET DE L'HABITAT, TOURISME, MOBILITÉS

AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE
Annaïg LE JOSSIC, Sophie PACARY, Alain CHARBONNEL, Laurence LEFÈVRE, Sylvie GÂTÉ

HABITAT
Annaïg LE JOSSIC, Sophie PACARY, Sylvie GÂTÉ

TOURISME
Annaïg LE JOSSIC (référente), Alain CHARBONNEL, Julie KESHVADI, Laurence LEFÈVRE, Sylvie GÂTÉ

MOBILITÉ
Annaïg LE JOSSIC (référente), Alain CHARBONNEL, Julie KESHVADI

COMMISSION SOCIAL, SANTÉ

SOCIAL
Marlène LEBASLE, Emmanuel PIEDNOIR, Sylvie GÂTÉ

SANTÉ
Emmanuel PIEDNOIR, Sylvie GÂTÉ

GOUVERNANCE ET SANTÉ

J'espère surtout que vous vous portez bien et que le confinement version 2 n'est pas trop contraignant pour vous et vos proches.
Quelle drôle d'époque que nous vivons ! Les modes de fonctionnement de la vie publique et des institutions s'en trouvent également bouleversés. Nous devons faire preuve d'innovation pour continuer à porter le projet que nous avons, avec vous, construit lors des municipales 2020. Nous avions affiché une volonté de faire vivre de façon participative la vie municipale.
Ainsi, pour être plus proches de vous, nous avons de nouveau instauré une permanence des élus le samedi matin (10 à 12 heures) pour échanger avec vous.
Ainsi, pour rester proche de vous, nous avons procédé à la distribution de masques, élément essentiel de la lutte contre la propagation de la COVID. Cette distribution qui a été pour nous élus l'opportunité de discuter directement avec vous.
Toujours, pour rester proche de vous, nous continuons à recueillir vos désirs et doléances pour améliorer, transformer le mieux vivre ensemble (questionnaire transport, questionnaire enfance jeunesse,...).
C'est dans cet esprit que nous avons organisé un webinaire pour échanger directement avec vous et vous informer de l'actualité municipale comme nous nous y étions engagé. Et nous continuerons malgré les difficultés à se rencontrer physiquement !
Alors, comment, nous élus, travaillons en équipe ? Tous les lundis soir, nous nous réunissons, entre élus, pour aborder ensemble les différentes thématiques portées par les uns et les autres. C'est un moment d'interaction mais également de décision qui nous est indispensable pour construire le projet saint pairais pour lequel nous avons été élus. Cette réunion hebdomadaire est une feuille de route pour les commissions auxquelles les uns et les autres participent durant la semaine. Au sujet de mes prérogatives et en lien étroit avec d'autres élus, nous avons également posé les premières pierres pour avancer sur les projets évoqués lors de la campagne électorale : place du numérique dans la commune, recherche d'implantation pour le futur pôle de santé, accompagnement de l'EHPAD du Vallon, dynamiser le CCAS, gestion de la crise COVID (au sein des écoles et de la municipalité), Commission Santé de GTM…

Emmanuel PIEDNOIR
Adjoint à la gouvernance et à la santé

Même confinés, nous continuons les uns et les autres à avancer autrement !

Granville Terre&Mer
Communauté de Communes

les commissions

COMMISSION JEUNESSE, CULTURE, ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

JEUNESSE
Françoise PACEY-GASPARY, Annick GRINGORE

CULTURE
Jean-Michel POUILHE, Sylvie MARTIN-PERNELLE, Annie ROUMY

ÉQUIPEMENTS SPORTIFS
Annick GRINGORE

COMMISSION TRANSITION ÉCOLOGIQUE

DÉCHETS
Isabelle LE SAINT

PCAET
Isabelle LE SAINT

COMMISSION ENVIRONNEMENT, CADRE DE VIE, EAU ET ASSAINISSEMENT, GEMAPI, PATRIMOINE BÂTI, PAYSAGE

ENVIRONNEMENT, CADRE DE VIE, PATRIMOINE BÂTI ET PAYSAGE
Isabelle LE SAINT, Walter LEBOURG

EAU, ASSAINISSEMENT
Pascal DOUBLET, Clélia JARNIER, Walter LEBOURG

GEMAPI
Sébastien DOLO, Walter LEBOURG

SPORT

Depuis que vous m'avez élu et nommé au développement des Activités Physiques et Sportives à Saint Pair sur Mer, nous avons ensemble traversé un premier déconfinement. De par ma fonction, j'ai accompagné les dirigeants de vos associations sportives afin de faciliter la reprise de leurs activités dans le respect des règles sanitaires en vigueur.
À la rentrée scolaire, nous avons oeuvré pour que vos créneaux et lieux de pratique correspondent au mieux à vos attentes.
Ils ont été attribués d'après un questionnaire recensant vos besoins en terme d'occupation des installations sportives municipales. Le succès de cette démarche est à mettre au crédit de vos dirigeants sportifs avec lesquels nous avons établi un dialogue constructif et tissé des liens solides.
Nous avons ensuite relancé les Activités Physiques et Sportives pour les adultes et les seniors. Nous veillons à ce que ces séances soient qualitatives.

C'est pourquoi nous avons recruté deux éducateurs sportifs dont un spécialisé dans l'encadrement des Activités Physiques Adaptées.
Nous traversons à l'heure actuelle un deuxième confinement. Nous avons été contraints de fermer les installations sportives municipales, vos dirigeants ont également dû interrompre leurs activités.
À l'heure actuelle nous travaillons pour vous proposer des séances d'activités physiques en ligne. Le lien vers cette offre de pratique vous sera communiqué sur le site de la ville le plus rapidement possible.
Soyez certains que je serai présent pour aider vos dirigeants à redémarrer leurs activités dès que le contexte sanitaire le permettra.

Prenez soin de vous.

Guillaume FOSSEY
conseiller délégué aux activités sportives

PAROLES DES ÉLUS de la minorité municipale

OPPOSITION

Contact :
Sylvie Gâté
06 03 52 06 53
sylviegate@yahoo.com

Sylvie GÂTÉ

Dominique TAILLEBOIS

Annie ROUMY

Gilles TOURMENTE

Annick GRINGORE

Daniel LECHAPELAIN

On ne nous dit pas tout !

A vrai dire, on ne nous dit rien ! Bien qu'élus et représentants de presque la moitié des Saint-Pairais, nous apprenons, comme tout un chacun, les actions de l'équipe majoritaire par voie de presse : oubli d'invitations,modification de dernière minute de tenue ou pas de réunions…

Il faut saluer de très bonnes initiatives comme la distribution des masques aux enfants des écoles, le fleurissement des tombes avec les chrysanthèmes invendus par les commerçants, initiatives auxquelles nous aurions pu nous associer si nous en avions eu connaissance. De même, nous saluons la « livraison » de chansons aux personnes seules en partenariat avec l'Office Culturel.

D'autres actions nous semblent plus contestables telle que celle, dans un premier temps, de confier la distribution des sacs poubelles à un magasin qui pourrait en tirer profit au détriment des autres. Heureusement, cette erreur a été corrigée et il est possible de les récupérer dans d'autres commerces de la commune. Espérons que ce dispositif ne durera que pendant le confinement Mais en quoi venir chercher ces sacs à la mairie est-il plus dangereux que dans une grande surface ? Le gouvernement n'a-t-il pas informé que le service public serait assuré malgré la Covid ? Et puis pourquoi favoriser des commerçants plutôt que d' autres ? Un Saint-Pairais ayant posé cette question sur les réseaux sociaux de la commune s'est vu retirer son commentaire !! Que penser ?

Cette équipe avait reproché au précédent maire son manque de communication. Elle se trouve maintenant confrontée aux mêmes difficultés. Il ne suffit pas d'organiser des visioconférences et des « webinaires » pour sentir le pouls de la population et des élus parce que la fracture numérique existe et encore bien des personnes sont mal à l'aise avec l'outil informatique. Soyons près des Saint-Pairais physiquement et non par écrans interposés. Certes la période n'est pas propice aux contacts physiques mais il est possible de téléphoner ou de se parler au fil de nos rencontres. De plus, les correspondants de quartier sont des interlocuteurs à l'écoute dans leurs différents secteurs. Ils sont d'excellents vecteurs de communication.

Ce qu'on ne nous avait pas dit non plus , c'est qu'un 2e St Pair Mag devait paraître en décembre. Lors de la précédente parution, nous vous avions assurés de notre forte implication. Nous comprenons que les grands projets, tels que ceux de la passerelle sur le Thar ou du Carmel, soient pour l'instant à l'arrêt mais nous nous inquiétons de leur avenir. Nous ne savons pas ce que nous réservent les semaines à venir mais nous vous adressons à nouveau de bonnes fêtes, nous espérons que nous pourrons tous les passer avec nos proches et que nous retrouverons un peu de légèreté pour aborder l'an nouveau. Prenez bien soin de vous et n'hésitez pas à nous contacter si vous en sentez le besoin.

Avis PRATIQUE

Mairie - 255, rue de la Mairie
02 33 50 06 50
mairie.stpair@wanadoo.fr
www.saintpairsurmer.fr

Office Culturel
255, rue de la Mairie - 02 33 70 60 41
officeculturel@saintpairsurmer.fr

Bureau d'information touristique
71 place De Gaulle - 02 33 50 52 77

Médiathèque
place de la Gare - 02 33 90 41 22
mediatheque.stpair@orange.fr

Police Municipale
274, rue de la Mairie
02 33 50 90 60 - 06 75 21 44 90

Postes de secours (en juilllet/août)
Kairon 02 33 50 31 61
Saint-Pair-sur-Mer 02 33 50 33 82

Maison paroissiale
rue Ch. Mathurin - 02 33 50 06 63

Santé et services
Hôpital de Granville - 02 33 91 50 00
Pompiers : 18
Appel d'urgence Européen : 112
Samu : 15 - Police : 17
Pharmacie Antoine & Coudrin
02 33 50 06 43
Pharmacie de garde : 3237

Médecins
Dr BAUSTIER et Dr LAMY
57 pl. de la Gare - 02 33 50 72 07
Dr CHAIGNEAU
14 r. Ste-Anne - 02 33 50 61 61
Dr KESHVADI - 02 33 50 13 62
Dr MOLÉ-MÉQUIN - 02 33 90 60 20
437 rue du Vieux Château

Dentistes Dr JUIN, Dr ROPARTZ, Dr DALICHAMPT
5, rue des Alizées 02 33 50 20 20
Dr PIEL
161, rue Ste-Anne 02 33 91 74 44

Ostéopathes
Mme Sophie VALLANTIN
76, rue Saint-Michel - 07 68 12 66 06
svallantin.osteo@gmail.com
M. Clément JANNEQUIN
437, rue du Vieux Château
06 89 31 73 36 - 02 33 50 43 90

Diététicienne
Mme D. BOGAERT-DEHAY
437 rue du Vieux Château
06 87 10 74 02

Centre Aqua Santé
31 rue Ampère - ZA La Petite Lande
02 33 69 31 46

Ostéopathes
masseurs kinésithérapeutes
MM. Guillaume BAEHR, Bastien CAMEBOURG, Laurent MANDART
Masseurs kinésithérapeute
MMme Agnès DUCLOY, Bérangère LEGRAND, Karine MOREAU, Estelle PIEAU, Ophélie THIEULENT.
MM. Alexandre LEFEBVRE, Étienne LEVEQUE, Stéphane MACRE, Alban PREVET, Maxime RESBEUT, Sébastien RIERA.
Médecin du sport
Dr Thibault AUBERT
Pédicure-podologue
(formation posturologue)
M. Cédrick LEHERICY
Pédicure podologue
Mme Judith DUFY
Praticienne en psychothérapie
Mme Odile LEHUGEUR
Diététicienne nutritionniste
Mme Pauline DEVIN
Préparateur physique
coach sportif
M. Romain FERRAND
Éducatrice en activités physiques adaptées et préparatrice mentale
Mme Maud HURAULT

Locaton de matériel médical
CAP VITAL SANTÉ
125 rue Ampère 02 33 91 87 72
herelmedical@gmail.com

Pôle Pluriel Santé
58 rue de Sercq - 02 50 26 41 17

Ergothérapeutes
MMmes Carole DUMONT, Adèle CAUCHARD, Aurélie CLÉREMBAUX
Psychomotriciennes
MMmes Elise PELCAHT, Amélie DELAROCQUE
Psychologues
M. Sébastien ROYER
Mme Sophie ABOUT
Spécialiste en SHIATSU
Mme Sophie BLONDEL
Ethiopathes
06 42 02 04 65
Mme HAVARD - M. SOSSON

Thérapeute
Mme Sandrine GAUTIER
276 rue des Vallées - 06 64 24 41 49

Kinésithérapeutes
M. Frédéric VOUILLOUX
96 rue Ch Mathurin 02 33 50 55 00
M. Joël CHEVE
332 rte de Granville 02 33 61 35 30

Infirmiers(ères)
MMes PICHARD et LETELLIER
12a, rue de la Plage
06 59 88 05 01
Mmes FAURE, KESHVADI, LEVÊQUE
437 rue du Vieux Château
06 08 21 72 05
MMmes DHEILLY et GARNIER
14, rue Ste-Anne - 02 33 51 36 87
MM. Antoine CHANTELOUP
et Jonathan BERARD
58 rue de Serq - 02 50 26 41 17
Mme RIVIÈRE - 02 33 90 15 13

Pédicures podologues
Mme S. PONCELET-DUVAL
Villa St-Henri
133, rue Ste-Anne - 02 33 90 78 95
Mme E. HALLAIS
14 rue Ste-Anne - 06 74 07 18 32

Nuisances sonores
Les travaux de bricolage et de jardinage par des particuliers sont susceptibles de procurer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore (tondeuse, perceuse, tronçonneuse...).
Ils ne peuvent être effectués que :
- les jours ouvrables
  8 h 30 à 12 h et 14 h 30 à 19 h 30
- les samedis : 9 h à 12 h et 15 h à 19 h
- les dimanches et jours fériés : 10 h à 12 h

Ramassage des ordures ménagères
Saint-Pair-sur-Mer : mercredi
Kairon : mercredi
Déchetterie de Mallouet : rte de Mallouet 50400 Granville - 02 33 91 92 60.
Les encombrants et les déchets verts doivent être déposés à la déchetterie.
Hiver : lundi au samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h (fermé jeudi et jours fériés)
Été (1er juillet au 30 août)
de 9 h à 18 h, lundi au samedi
(fermé dimanche et jours fériés).
Carte nominative délivrée sur place, sur présentation de la carte d'identité et d'un justificatif de domicile.

#AchetezGranvilleTerreEtMer

Retrouvez vos commerces sur ouvert.granville-terre-mer.fr

Saint-Pair-sur-Mer

Granville Terre&Mer
Communauté de Communes